



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



PIGE PRESSE

Du 29 novembre au 05 décembre 2025

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Sommaire

I. Actualité nationale

II. Actualité internationale

III. Actualité syndicale

IV. Vie étudiante

V. Ils ont parlé de nous

VI. Actualité UN-CHK

VII. Agenda

VIII. Opportunités



000

ACTUALITÉ NATIONALE

Visite du Pr Daouda Ngom dans des établissements d'enseignement supérieur à Dakar: Entre diagnostic et discussions autour de projets structurants

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Daouda Ngom, a effectué, le jeudi 27 novembre, une visite de terrain dans trois établissements d'enseignement supérieur. Cette activité lui a permis de recueillir les préoccupations et de discuter des projets structurants.



[Lire la suite](#)

[Datajournalisme] Budget MESRI 2026 : 301 milliards FCFA pour transformer l'Enseignement supérieur

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) disposera, en 2026, d'un budget arrêté à 316,4 milliards FCFA en autorisations d'engagement et 301 milliards FCFA en crédits de paiement.

lesoleil.sn
1er décembre 2025

Présenté devant la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire, ce budget traduit les « priorités du gouvernement » en matière de stabilisation du calendrier universitaire, d'amélioration des conditions d'études et de relance de la recherche.

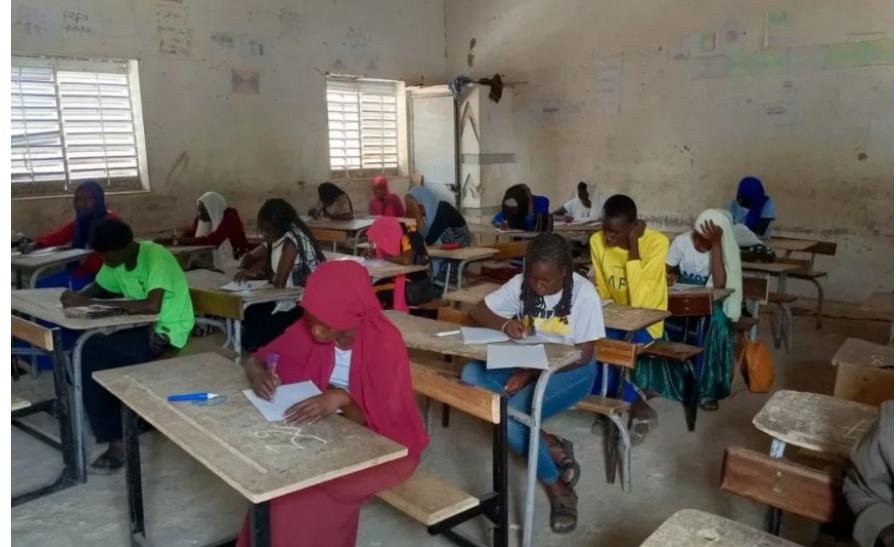


[Lire la suite](#)

Programmes scolaires :Le ministère de l'Éducation nationale dément toute introduction de contenus liés à l'homosexualité

lesoleil.sn
1er décembre 2025

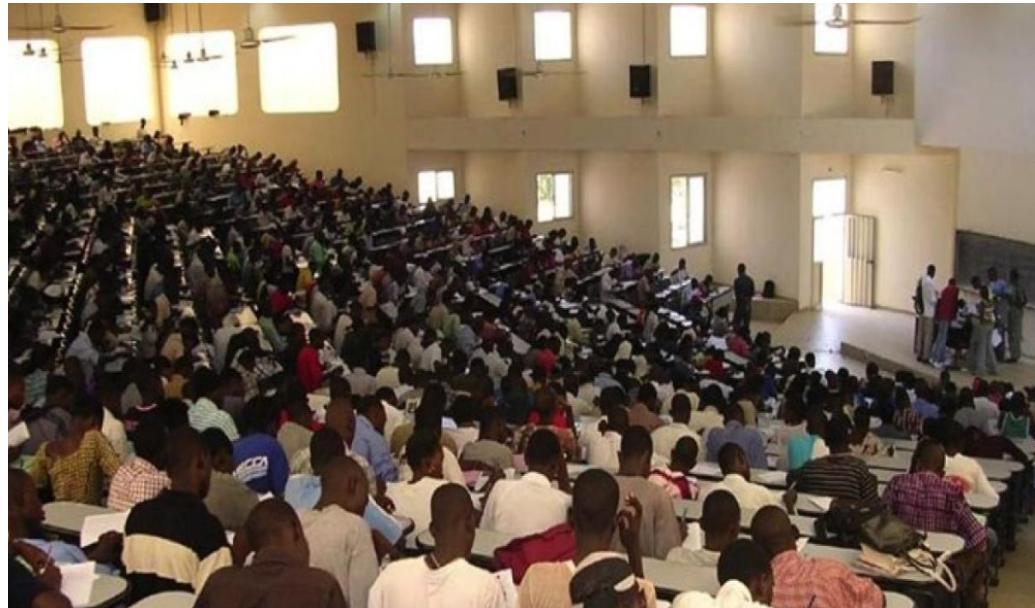
Le ministère de l'Éducation nationale n'a pas tardé à réagir suite aux informations circulant sur les réseaux sociaux et laissant croire que « l'homosexualité serait enseignée dans les écoles du Sénégal ». Dans un communiqué publié ce 1er décembre 2025, le ministère « réfute avec la plus grande fermeté et la plus haute gravité ces informations », qualifiant ces affirmations de « fausses et infondées ».



[Lire la suite](#)

Enseignement supérieur : 500 nouveaux enseignants et de nouveaux campus prévus en 2026

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) envisage de renforcer le corps enseignants dans les universités publiques. En effet, en 2026, le ministère de Daouda Ngom veut recruter 500 nouveaux enseignants. selon le rapport de la commission relative à l'examen du budget du Mesri.



[Lire la suite](#)

Sénégal: Une baisse de plus de 7 milliards sur le budget du ministère de l'Enseignement supérieur

Le budget du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation enregistre une baisse de plus de 7 milliards de FCFA pour l'exercice 2026, en raison du fait que les projets de construction dudit département sont désormais confiés ministère des Infrastructures.

Le budget "est arrêté à la somme de trois cent un milliards dix-neuf millions six cent quarante-neuf mille trois cent soixante-neuf 301 019 649 369 F CFA, contre trois cent huit milliards cinq cent trente-cinq millions cinq cent soixante-onze mille sept cent trente-quatre 308 535 571 734 FCFA en 2025", selon la rapporteure générale de la commission des finances et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale.



[Lire la suite](#)

Allafrica via APS
1er décembre 2025

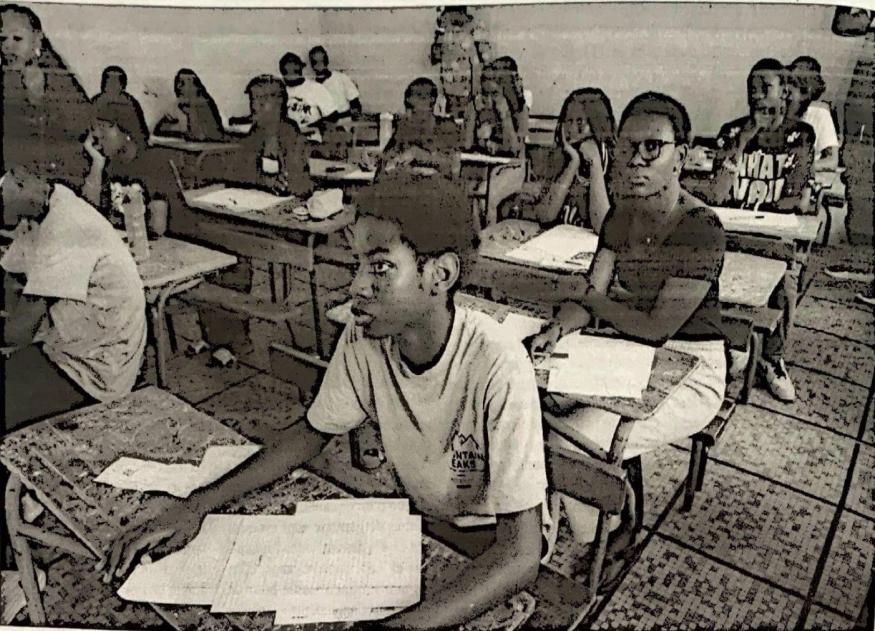
PASSAGE DU COLLÈGE AU LYCÉE

Les élèves partagés entre joie, appréhension et ambition

Alors que l'année scolaire vient de démarrer, les élèves orientés en classe de 2e découvrent leur nouvel environnement. Une immersion dans les lycées Blaise Diagne et John Kennedy de Dakar a permis de saisir l'état d'esprit qui les habite en ce moment.

Par
Maguette Guèye DIÉDHOUI

Il est midi passé de quelques minutes lorsque nous franchissons le portail du lycée Blaise Diagne, l'un des plus anciens établissements de Dakar. À la devanture comme dans la cour intérieure, l'effervescence est de mise. Sous le soleil à l'heure de la pause de midi, des grappes d'élèves se forment, discutent, rient à pleines dents. Certains profitent d'une omelette ou d'un sandwich chaud achetés dans les échoppes alignées le long des grilles. D'autres, adossés aux murs blanchis par le temps, plongent le regard sur leur téléphone ou leurs cahiers. Dans ce décor animé, les élèves de seconde découvrent peu à peu la rigueur du lycée, plus exigeant que le collège. Assise sur un banc, Mariama Massaly, élève en seconde L, profite d'un moment de répit. « J'ai reçu le 28 septembre dernier vers 19 heures la notification du Système d'information et de management de l'Éducation nationale (Simen) m'informant de mon orientation en seconde L », confie-t-elle. À l'en croire, elle avait choisi entre les lycées Galandou Diouf et Blaise Diagne. Finalement, elle a été orientée au lycée Blaise Diagne, et elle compte y poursuivre ses études avec option pour la classe de Première, l'arabe comme langue étrangère. Mariama ne cache pas sa satisfaction. Pour elle, étudier à Blaise Diagne a été un rêve. La jeune fille se sent déjà à sa place, prête à écrire son propre chapitre. À quelques mètres, Birahim Guèye, élève de seconde S, soutient avoir reçu aussi son orientation à la fin du mois de septembre.



La classe de seconde est une étape importante dans le choix des séries pour tout élève (Photo d'archives).

« J'avais demandé à être orienté en série T ou S, car je voulais faire électrotechnique et devenir ingénieur », explique-t-il, avant de faire savoir que finalement, c'est en série S au lycée Blaise Diagne qu'il a été orienté. « Je m'y adapte et je compte travailler dur, surtout dans les matières scientifiques », a-t-il indiqué.

La carrière en ligne de mire

Même satisfaction du côté de Ndèye Coumbé Mansour, venue fraîchement du Collège d'enseignement moyen (Cem) Mère Jean Louis Dieng de Fass Delorme. Sac au dos, elle affirme avoir été orientée en série S. « J'avais choisi comme deuxième option, la série L. Mais comme j'avais de bonnes notes dans les disciplines scientifiques, cela a sûrement joué sur

mon orientation en série S », relate-t-elle. Une décision qu'elle accueille avec beaucoup de philosophie et de joie. Notre interlocutrice affiche déjà une préférence pour l'aviation, notamment le métier de pilote. Elle évoque aussi le court trajet entre son lieu d'habitation Colobane et le lycée qu'elle apprécie.

Autre lieu, autre décor. Au lycée John Kennedy, l'atmosphère est bien différente. Le calme règne ici. Quelques élèves patientent sur les bancs multicolores disposés dans la cour, d'autres échangent en toute tranquillité. Les nouveaux pensionnaires arborent leurs tenues aux couleurs roses. Trouvée sous un arbre, Djamilaou Sall, issue du Cem John Kennedy, savoure une courte pause avant la reprise des cours. « En remplaçant le talon d'orientation,

je pensais être orientée en série G. J'avais opté pour la série L et G, car je veux faire de la comptabilité. Finalement, j'ai été orientée en L, mais je compte poursuivre en L2 et réaliser mon projet », a indiqué Mme Sall. Pour elle, le plus important est de travailler dur et de ne pas perdre de vue son objectif.

Non loin d'elle, Angélique Rebecca Diatta, ancienne élève du Cem Amadou Traoré des Hm 4, habitante de Niarry Tally, affiche un large sourire. « J'avais choisi entre le lycée des filles de Kennedy et le lycée Seydou Nourou Tall. Finalement, j'ai été orientée ici en série L », dit-elle. Pour Rebecca, ce choix n'est pas un hasard. Je pense que cette série me correspond, car je veux faire du tourisme dans l'avvenir. Elle ne se plaint ni de la distance ni des contraintes.

Plaidoyer pour une orientation personnalisée dès le Primaire

Au total, ils sont 6.265 élèves à être orientés cette année à Dakar dans les filières générales (S et L) sur un total de 6.377 candidats ; soit un taux global de 98,24 %. Cette révélation est du directeur du Centre académique de l'orientation scolaire et professionnelle (Caosp) de Dakar. Amadou Tidiane Ndiaye dévoile les critères et les défis structurels du système d'orientation.

Chaque rentrée scolaire au Sénégal s'accompagne de l'orientation de nouveaux élèves en classe de seconde. À Dakar, ce travail revient au Centre académique de l'orientation scolaire et professionnelle (Caosp), dirigé par Amadou Tidiane Ndiaye, psychologue-conseiller et expert en accompagnement éducatif.

Cette année, 6.265 élèves ont été orientés à Dakar dans les filières générales (S et L), sur un total de 6.377 candidats ; soit un taux de

98,24 %. Les séries littéraires demeurent les plus prisées, représentant près de 60 % des élèves orientés, soit 3.562 apprenants. Une tendance que M. Ndiaye souhaite voir évoluer. « Il faut encourager les jeunes à s'intéresser davantage aux filières scientifiques et techniques, qui offrent de réelles perspectives d'emploi », a-t-il indiqué.

Concernant les filières techniques (S3, S4, S5, F6, Steg, Stid), 1.876 élèves, soit 1,78 % du total national, doivent être âgés de 19 ans au plus et

ont été orientés dans les lycées techniques de Dakar et dans d'autres établissements du pays.

Pour rendre le système d'orientation plus juste et efficace, le directeur du Caosp plaide pour une orientation personnalisée dès le primaire, accompagnée d'un suivi individuel, la création d'outils d'évaluation transparents des aptitudes et une formation accrue des enseignants à l'accompagnement des élèves. M. Ndiaye préconise aussi un suivi post-orientation pour garantir l'intégration dans les filières choisies.

Selon M. Ndiaye, les critères d'admission en seconde sont fixés sur le plan national par le ministère de l'Éducation nationale. Pour accéder à la classe supérieure, l'élève doit être âgé de 19 ans au plus et

remplir l'une des conditions suivantes : avoir réussi le Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) avec une moyenne égale ou supérieure à 9,5/20 et une proposition favorable du Conseil de classe ou, en cas d'échec à l'examen, avoir obtenu une moyenne annuelle d'au moins 10/20, tout en étant proposé pour le passage. Ces critères s'appliquent également, dit-il, aux établissements privés, sous réserve des places disponibles.

Le traitement des dossiers d'orientation, a rappelé M. Ndiaye, s'effectue désormais via la plateforme Sen-Orientation, développée en partenariat avec le Système d'information du ministère de l'Éducation nationale (Simen). Amadou Tidiane Ndiaye a fait part de l'existence dans la capitale d'un

M. G. DIÉDHOUI

Digitalisation des bourses : le Pr Daouda Ngom annonce une réforme totale du système

Le ministre de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation a défendu le vote de son budget à l'Assemblée nationale. Le Pr Daouda Ngom a annoncé la digitalisation complète du système de paiement et de gestion des bourses pour améliorer la transparence et faciliter les suspensions en cas de non-respect des obligations.



[Lire la suite](#)

lesoleil.sn
02 décembre 2025

Dans la cour du Cem John F. Kennedy, enseignants, élèves et autorités académiques ont observé un moment de recueillement à la mémoire des Tirailleurs sénégalais. Conformément aux directives du ministère de l'Éducation nationale, l'établissement a mobilisé ses clubs et ses encadreurs pour offrir une cérémonie riche en enseignements, où mémoire historique et transmission des valeurs citoyennes se sont entremêlées.



[Lire la suite](#)

PR DAOUDA NGOM, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

«On ne va ouvrir aucune université sans les infrastructures adéquates»

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation regrettant la violence notée au campus de Dakar, a confié hier que les négociations se poursuivent et la bourse aux ayant droits sera payée d'ici à mercredi. Pr Daouda Ngom a demandé aux étudiants de mettre fin à la grève.

«Incompréhension». Le mot est lâché. Avec remord et le cœur meurtri, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a regretté hier, à l'Assemblée nationale, la situation de grève dans les universités du Sénégal ponctuée par la violence entre étudiants et forces de l'ordre et liée au paiement de la bourse à Dakar principalement et à Saint-Louis. D'après Pr Daouda Ngom, ce qui se passe est le fruit d'une «incompréhension» entre les différentes parties. À cet effet, il a lancé un appel aux étudiants pour mettre fin à la grève promettant le paiement de la bourse mardi ou mercredi. «La violence ne règle pas les choses, c'est autour des tables de discussion que tout se règle», a-t-il réagi à la folle journée de ce lundi au campus de Dakar. A en croire le Pr Daouda Ngom, aucun des acteurs n'a intérêt à «des troubles et instabilités» dans les universités. «Nous continuons à négocier, à échanger et à se concerter pour le bien du système», a-t-il confié. «Je déplore (toujours) la violence», a-t-il ajouté. Pour lui, si l'Etat doit à l'étudiant 24 mois de bourse, cet étudiant recevra ses 24 mois de bourse. «Je ne vous pas où

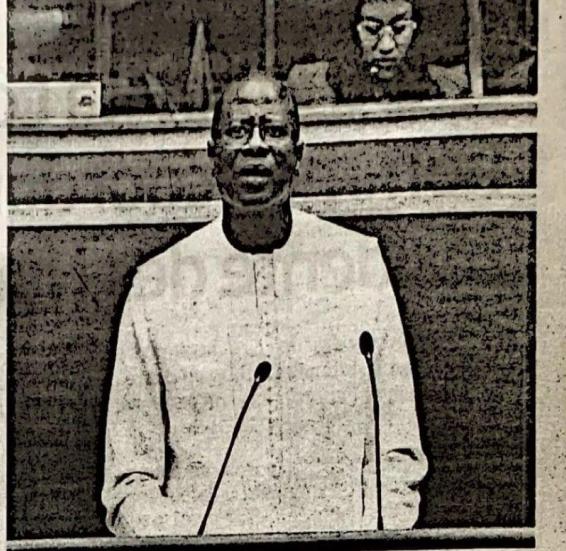
se situe le problème. Mais il faut négocier, échanger et discuter», a-t-il ajouté, soulignant que l'Université a toujours été un lieu d'instabilité, de crises et de conflits. S'agissant des universités et établissements en construction, le Pr Daouda Ngom est ferme et catégorique. Ce, pour ne pas répéter les erreurs du passé. «On ne va ouvrir aucune Université sans les infrastructures adéquates», a-t-il déclaré, rappelant que l'Université du Sine Saloum a été inaugurée alors qu'une infrastructure n'était disponible.

Derrière de la guerre dans les universités, la question de la bourse a été largement évoquée. Et dans le budget de l'année en cours, le ministre a révélé que sur les 301 milliards en crédits de paiement votés pour son département, 45% du budget, sont affectés aux œuvres sociales (hébergement, bourse et restauration). Mieux, il a révélé que le Sénégal compte 157 mille 860 boursiers comparé en 2000. Par contre, ce sont 16 mois de bourse payée chaque année au lieu de 12 mois pour le compte de l'année. Légèrement en baisse parce qu'une bonne partie consacrée aux infrastructures est aujourd'hui transférée au ministère exclusivement dédié aux infra-

structures, le Pr Daouda Ngom engage néanmoins ce budget pour le travail attendu et les attentes.

«Nous voulons faire de l'Enseignement supérieur un levier vraiment de développement socio-économique du Sénégal», a martelé le président du groupe parlementaire de Pastef-Les-Patriotes. D'après Ayib Daffé, les dignitaires du régime de Macky Sall sont mal placés pour exiger des paiements de bourse dans la mesure où, dit-il, ils sont ceux qui ont pillé le pays. «Rendez gentiment l'argent détourné et nous allons payer la bourse aux étudiants et lancer de grands chantiers d'infrastructures», a ralenti Ayib Daffé. Le président du groupe parlementaire de Pastef a plaidé le paiement des bourses en évitant un détournement de l'objectif. «Il faut donner la bourse aux méritants», a-t-il martelé, déconseillant une «marchandisation de l'enseignement supérieur».

Sur la prolifération des Instituts d'enseignement supérieur et des universités privés, l'ancien procureur Alioune Ndao prône la réglementation pour éviter la délivrance de diplômes non reconnus. De son avis, la multitude de ces Instituts de formation est un moyen de se faire de l'argent pour des



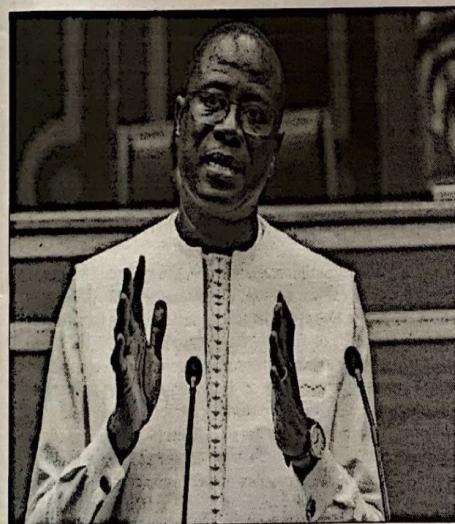
promoteurs et l'Etat doit sévir. Pour sa part, le député Alé Lo estime que la question de l'enseignement supérieur mérite des assises générales. En revanche soutient Thiero Alassane Sall, le «meilleur ennemi du populisme c'est l'exercice du pouvoir». Selon le député non-inscrit, alors qu'elles tiennent à tout va sur le régime de Macky Sall, les nouvelles autorités du pays se rendent finalement à l'évidence que la gestion du pouvoir est une autre réalité. Suffisant pour lui de déclarer que les fonds politiques de la Présidence, de la Primature et de l'Assemblée nationale peuvent régler la question de la bourse au Sénégal.

Gaston Mansaly

■ GESTION DES BOURSES

Pr Daouda Ngom annonce une digitalisation du système

Le ministre de l'Enseignement, de la Recherche et de l'Innovation a défendu le vote de son budget à l'Assemblée nationale. Le Pr Daouda Ngom a annoncé la digitalisation complète du système de paiement et de gestion des bourses pour améliorer la transparence et faciliter les suspensions en cas de non-respect des obligations.



Lors de la séance plénière, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Daouda Ngom, a été longuement interpellé par les députés sur les questions relatives au recrutement.

Paiement imminent des allocations à l'Ucad

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Daouda Ngom, a tenu à rassurer les députés sur la question des bourses. Il a informé que les paiements, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), débuteront d'ici à deux jours, soulignant que les œuvres sociales absorbent, quant à elles, une partie importante du budget, notamment pour les bourses et l'alimentation. De l'avis du Pr Ngom, près de la moitié du budget (environ 45%) est consacrée aux œuvres sociales. « Ceci pour vous dire que l'État consent énormément d'efforts en matière d'œuvres sociales universitaires, d'autant plus qu'il subventionne encore les tickets de restauration », a-t-il indiqué.

M. G. DIEDHIOU

ment des enseignants, financement de la recherche, la gestion des bourses, entre autres.

Saluant les efforts de stabilisation consentis par l'État et la communauté universitaire concernant le climat universitaire, certains parlementaires ont alerté sur la baisse des crédits pour certains volets du budget.

La lancinante question des bourses a été évoquée par plusieurs députés, dont Abdou Mbow, Fatou Diop Cissé, Ndeye Marie Sane, Ibrahima Mbengue, Amadou Diallo, Mbaye Dionne. Ils ont sollicité du ministre, des éclairages. En réponse, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'est appesanti sur la question des bourses. Le Pr Daouda Ngom a tenu à rassurer les députés. Il a annoncé une digitalisation globale du système de gestion des bourses avec une enveloppe de 98 milliards de FCfa, dont 90 milliards pour les allocations nationales et 8 milliards pour celles destinées aux études à l'étranger. « Il urge de mener une réflexion approfondie sur la gestion du paie-

ment des bourses aussi bien sur le plan national qu'à l'étranger en procédant à la digitalisation complète de tout le système entre les universités et la direction des

Magette Guéye DIEDHIOU

Les députés jugent insuffisant le financement de la recherche

Les parlementaires ont beaucoup insisté sur le financement de la recherche. Avec seulement 8 milliards de FCfa mobilisés dans le budget 2026 du ministère de l'Enseignement supérieur, ils estiment que le volet concernant la recherche devrait mériter plus de ressources. Selon les parlementaires, la valorisation des résultats de la recherche demeure une équation. Ils ont plaidé pour un renforcement de l'Agence nationale de la recherche scientifique appliquée (Anrsa) et souhaitent plus d'accompagnement pour les laboratoires.

Les députés se sont également interrogés sur les critères de sélection des 500 nouveaux enseignants-recherches et réclament davantage de transparence dans les recrutements.

M. G. DIEDHIOU

45 milliards de FCfa pour les infrastructures

Concernant les infrastructures, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé la construction de nouveaux bâtiments et la réhabilitation de 19 sites, pour un montant global de 45 milliards de FCfa. Le Pr Daouda Ngom promet aussi la finalisation des chantiers en cours dans toutes les universités publiques et cela au plus tard, dit-il, d'ici à la fin de l'année 2026.

Selon lui, les crédits y afférents sont inscrits dans ce présent budget. Selon le Pr Ngom, celui-ci reflète les priorités du gouvernement en matière de stabilisation du calendrier universitaire, d'amélioration des conditions d'études et de relance de la recherche, entre autres objectifs.

M. G. DIEDHIOU

■ RECHERCHE, INNOVATION, ...

Plus de 316 milliards de FCfa pour l'Enseignement supérieur

Le budget 2026 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) a été voté le lundi 1er décembre, à l'unanimité par les députés. Il est arrêté, cette année, à 316,4 milliards de FCfa contre 308,5 milliards de FCfa en 2025 avec comme objectif de renforcer les efforts dans la recherche, l'innovation et la construction d'infrastructures.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) disposera, en 2026, d'un budget de 316,4 milliards de FCfa en autorisations d'engagement. Il connaît ainsi une légère hausse par rapport au précédent exercice où il était arrêté à 308,5 milliards de FCfa. Voté le lundi 1er décembre à l'Assemblée nationale, ce budget reflète les priorités du gouvernement en matière de stabilisation du calendrier universitaire, d'amélioration des conditions d'études et de relance de la recherche. Les infrastructures occupent également une place centrale, telles que mentionnées dans le rapport remis à la presse.

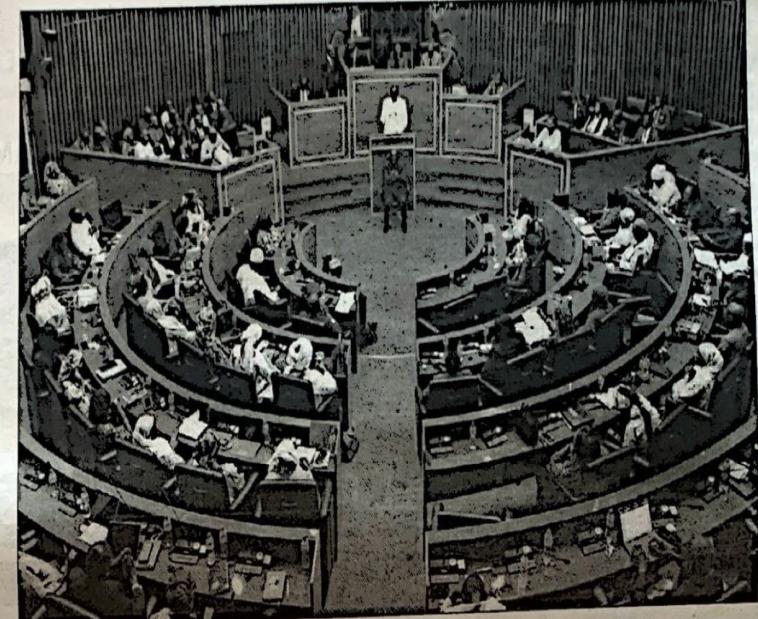
6,48 milliards seront réservés au 4e volet consacré au pilotage, à la coordination et à la gestion administrative, renseigne le rapport. Sur un autre volet, 5,4 autres milliards de FCfa sont destinés aux biens et services. Pour cet exercice, les transferts courants constituent la

attention particulière est accordée à la recherche et à l'innovation avec 8,22 milliards de FCfa mobilisés. Le ministère prévoit également l'intégration de 500 nouveaux enseignants-recherches, concernant

le personnel lors de cet exercice. Aussi, le rapport note que les nouvelles universités du Sénégal oriental (Tambacounda) et Souleymane Niang de Matam en construction devraient être livrées fin 2026, sous réserve de l'achèvement complet

des infrastructures pédagogiques et sociales. À ce sujet, selon le document, 35 milliards de FCfa ont été transférés au ministère des Infrastructures pour la réalisation de ces projets.

Seydou Prosper SADIO



Tensions dans l'enseignement supérieur : « C'est le système universitaire qui est à revoir... » (Cheikh Diba, MFB)

Deux thèmes majeurs ont émaillé ce mardi l'examen du vote du budget du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : les infrastructures et la situation des bourses d'étudiants.

Dakaractu
02 décembre 2025

En présence du ministre des finances et du budget, les députés ont étalé leurs préoccupations sur les grèves interminables provoquées par le retard des bourses, le manque d'infrastructures, mais également la situation dans les campus sociaux. Cheikh Diba, prenant la parole, a insisté sur la nécessité de « revoir notre système universitaire sur toute la chaîne »



[Voir la vidéo](#)

3FPT

La digitalisation fait exploser l'accès à la formation professionnelle au Sénégal

La transformation numérique engagée par le Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) est en train de remodeler en profondeur l'accès à la formation au Sénégal. Invité de l'émission *En Vérité*, le directeur général du 3FPT, Dr Babo Amadou Ba, est revenu sur les résultats spectaculaires enregistrés depuis la digitalisation des procédures.



Selon lui, le passage au numérique a permis une accélération sans précédent de l'enrôlement des jeunes. « Avant la digitalisation, on enrôlait 40 jeunes en cinq jours. Aujourd'hui, nous en avons enrôlé 104 000 », a-t-il affirmé, soulignant l'impact majeur des plateformes digitales dans la démocratisation de l'accès à la formation.

Le responsable du Fonds a également expliqué que la révision du

référentiel des prix a permis de réduire les coûts et d'élargir le nombre de bénéficiaires financés, passé de 5 000 à 6 200 apprenants. Une dynamique qui s'inscrit dans une stratégie plus globale visant à adapter l'offre de formation aux mutations rapides du marché du travail.

Dr Ba défend une approche économique qu'il qualifie d'« hétérodoxe », rappelant que 96,4 % de l'économie sénégalaise repose sur

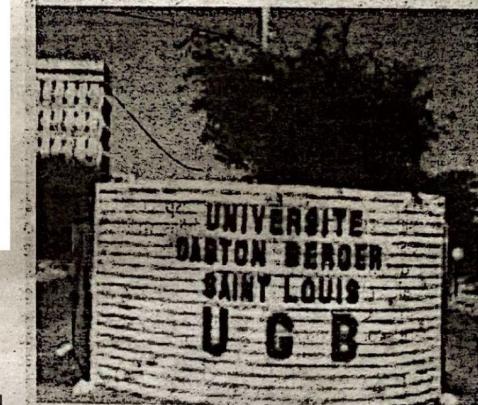
le secteur informel. Selon lui, l'État doit désormais jouer un rôle de catalyseur, en orientant les efforts vers les emplois verts, sociaux, communautaires et ceux liés à l'économie circulaire.

Le dispositif du 3FPT repose ainsi sur deux logiques complémentaires. La première répond aux besoins exprimés par les entreprises dans une démarche classique d'adéquation formation-emploi. La seconde vise à anticiper les besoins spécifiques des territoires, notamment dans les zones minières, avec des formations ciblées pour conducteurs d'engins ou pilotes de drones, comme à Tambacounda.

Ces initiatives s'inscrivent dans les orientations de Vision Sénégal 2050, qui ambitionne de former cinq millions de techniciens, dont un million en dix ans dans le système dual et 700 000 dans le SND, selon des chiffres rapportés par Le Soleil.

L'une des priorités immédiates concerne la formation et l'insertion de 35 000 jeunes dans la formation duale, un chantier majeur pour lequel le 3FPT revendique un rôle central. Grâce à la digitalisation et à une stratégie combinant orthodoxie économique et innovation publique, le Fonds entend consolider sa position en tant qu'acteur essentiel de l'insertion professionnelle des jeunes et de la transformation structurelle du marché de

Les étudiants de l'Ugb décrètent 96 heures de grève et de Jts



AFFRONTEMENTS ENTRE ÉTUDIANTS ET FORCES DE L'ORDRE La situation s'envenime à l'Ucad

Le mouvement d'humeur noté depuis quelques jours ne faiblit pas.



Hier matin encore, plusieurs automobilistes ont été obligés de contourner la Corniche Ouest. En effet, les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad) ont encore affronté les forces de l'ordre qui tentaient de les contenir. Aux larmo-

gènes des policiers, les étudiants répliquaient avec des jets de pierre créant une ambiance indescriptible. Des blessés ont d'ailleurs été enregistrés. Auparavant, dans un communiqué, le collectif des amicales avait rappelé que « tous les pro-

blèmes liés aux bourses, peu importe le niveau d'étude sont insérés dans la plateforme revendicative ». Il ajoutait : « En ces périodes où toute l'université s'aligne derrière un combat légitime, le collectif ne saurait se taire face à toute forme de sabotage et prendra ses responsabilités avec fermeté ». Aussi, le collectif informait que son mot d'ordre est renouvelé. En ce sens, « toutes les activités pédagogiques sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Chaque descente sera suivie d'une journée sans tickets », informe le collectif qui a décidé de ne négocier qu'avec le Président ou le Premier ministre après une rencontre polémique avec le ministère de tutelle.

Ndèye Khady Ndiaye

bles. Les étudiants demandent la réintroduction des ayants droit sur les états de paiement ainsi que le paiement intégral des cas d'omissions ; le redémarrage des chantiers et l'effectivité du Wifi.

M.Fall

Le paiement des bourses des d'octobre, de décembre et du trousseau pour l'année 2025-2026 annoncé

La Direction des Bourses a annoncé hier le paiement des allocations d'études des mois d'octobre et novembre 2025, ainsi que du trousseau pour l'année académique 2025-2026. Les opérations démarrent ce mardi 02 décembre 2025.

M.Fall

■ RENTRÉE DE L'ACADEMIE AFRICAINE DES SCIENCES RELIGIEUSES,
SOCIALES ET POLITIQUES

Echanges sur le lien entre l'Intelligence artificielle et celle spirituelle

La première rentrée solennelle de l'Académie africaine des sciences religieuses, sociales et politiques s'est déroulée, le samedi 29 novembre 2025. C'était sur le thème : «Intelligence artificielle (Ia) et intelligence spirituelle, éclairer la technique par la sagesse». Anne-Marie Antchouey Ambourhouet, présidente de ladite Académie, a rappelé que l'Ia est apparue «surprenante» par ses capacités, s'invitant dans tous les domaines de la vie. «L'Ia repousse les limites de la technologie», a-t-elle indiqué.

Animant la conférence du jour, le juriste-cybercriminaliste, le Pr Abdallah Cissé, a déclaré «qu'il y a un moment où l'histoire vacille, parce qu'elle change de fréquence». Selon lui, l'introduction de l'Ia devrait nous amener à nous demander si la foi pouvait dialoguer avec la technologie ? Où, d'après lui, «si la machine qui calcule est en mesure de rêver ?» A l'en croire, cette conférence n'est pas une rencontre «des sommets scientifiques, mais plutôt, un appel de sens, de conscience et de paix». «Car, l'humanité, en allumant le feu du savoir doit apprendre à ne pas s'y brûler, parce que l'Ia est un feu moderne qui attire les regards», a souligné le conférencier. De son avis, la vraie intel-



L'Intelligence artificielle et celle spirituelle au cœur de la première rentrée solennelle de l'Académie africaine des sciences religieuses, sociales et politiques.

ligence n'est pas seulement technologique, mais intérieure. L'enseignant-chercheur croit savoir que «l'Ia peut produire des prières sans pouvoir prier, elle peut stimuler l'attention, mais ne peut pas aimer». Dans sa démarche, il a défendu que l'Ia et le spirituel ne s'opposent pas forcément, mais se cherchent comme deux rives appelées à se rencontrer. «Dès lors, il ne s'agit pas de choisir entre les deux, mais d'unir le visible et l'invisible. L'Ia ne peut pas nous dire qui nous sommes, ni être la souveraine, mais plutôt la servante», a ajouté le Pr Cissé. En marge de la rentrée solennelle, l'Aasrsp a renouvelé ses instances. Ainsi, son Eminence Théodore Adrien Cardinal Sarr, président du collège des membres fondateurs, est remplacé par le Pr Pierre Sarr de l'Ucad. L'occasion été aussi saisi pour rendre hommage à tous les membres Fondateurs avec une mention spéciale au Professeur Aloyse Raymond Ndiaye, au Professeur Yvon Christian Elenga et à tant d'autres Académiciens pour leur contribution humaine et scientifique

Djibril NDIAYE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | RETARD DU PAIEMENT DES BOURSES
Les universités publiques s'embrasent

Le retard noté dans le paiement des bourses aux étudiants du deuxième cycle a occasionné des perturbations dans les universités publiques. Au moment où les pensionnaires de l'Ugb et l'université de Ziguinchor se préparent, leurs camarades de l'Ucad s'affrontent avec les forces de l'ordre depuis jeudi dernier.

Le retard noté dans le paiement des bourses aux étudiants du deuxième cycle a occasionné des perturbations dans les universités publiques. Au moment où les pensionnaires de l'Ugb et l'université de Ziguinchor se préparent, leurs camarades de l'Ucad s'affrontent avec les forces de l'ordre depuis jeudi dernier.

La direction des bourses annonce un paiement partiel dès ce 2 décembre

La quatrième n'est plus de mise dans les campus sociaux et pédagogiques des universités publiques. Les étudiants du deuxième cycle, qui reclament le paiement de leurs allocations de bourse, ont tout mis sens dessous-dessus. A Dakar, les pensionnaires du temple du savoir intensifient la mobilisation en bloquant toutes les artères y compris l'avenue Cheikh Anta Diop. L'atmosphère au campus social, érigé en théâtre d'opérations entre forces de l'ordre et apprenants, est devenue tendue depuis



Le ministre de l'Enseignement supérieur, Daouda Ngom, a défendu, hier, son budget devant les députés

trouver des solutions. Priver les étudiants en Master de leurs bourses ne réglera pas le problème », a lancé Mbaye Dioune à l'endroit de Daouda Ngom, ministre de l'enseignement supérieur. Ce dernier défendait à l'Assemblée nationale, hier, le projet de budget de son département.

Toutefois, dans un communiqué publié hier, dans la soirée, la direction des bourses annonce un paiement partiel des bourses à partir d'aujourd'hui, 2 décembre.

Salif KA et Ndeye Nanss NDIAYE
(Stage)

niqué, les délégués appellent leurs camarades étudiants à la mobilisation. C'est le cas à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Les étudiants n'excluent pas de descendre sur le terrain.

Toutefois, dans un communiqué publié hier, dans la soirée, la direction des bourses annonce un paiement partiel des bourses à partir d'aujourd'hui, 2 décembre.

Salif KA et Ndeye Nanss NDIAYE
(Stage)

**ASSEMBLEE NATIONALE
Les députés se font l'avocat des étudiants**

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Daouda Ngom a été interpellé par les députés sur le paiement des bourses des étudiants. Ces derniers sont depuis deux semaines en mouvement et ne se privent pas d'affronter les forces de l'ordre pour tenter de percevoir leurs pécules.



Le ministre de l'Enseignement supérieur, Daouda Ngom, a défendu, hier, son budget devant les députés

C a n'a pas été de tout repos pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation venu, hier, défendre le projet de budget de son département devant les parlementaires. Et il fallait s'y attendre dans la mesure où, depuis presque deux semaines, les étudiants affrontent les Forces de l'ordre au niveau de l'université de Dakar et ses environs. Ils réclament toujours le paiement

des mois de leurs bourses. C'est pourquoi, hier, à l'Assemblée nationale, Pr Daouda Ngom a été assailli d'interrogations sur la problématique des bourses des étudiants. Les élus du peuple qui se sont succédé au pupitre ont exposé une situation préoccupante des étudiants. Certes membre de la majorité présidentielle, le député El Hadji Ousmane Fall dénonce l'opacité dans la distribution des bourses. Un autre député de la majorité appelle

les tickets de restauration.

Par rapport à la problématique des bourses des étudiants, le ministre trouve

qu'il existe en quelque sorte au Sénégal une certaine «fuite» budgétaire causée par le sous-secteur de l'enseignement supérieur.

En effet, au lieu de douze mois, l'Etat sénégalais paie seize (16) mois de bourses pour une année universitaire.

Le ministre Ngom a été interpellé aussi sur les diplômes non reconnus de certains établissements du privé, sur les problèmes des Eno et des Iesp. Sur ces interpellations, Pr Daouda Ngom affirme que sur 298 Etablissements privés d'Enseignement supérieur, 155 ont une habilitation institutionnelle. La plupart d'entre eux font aujourd'hui l'objet de contrôle et d'inspection et ce, nonobstant la faiblesse des moyens de la Direction de l'Enseignement supérieur privé. Il a, à cet égard, informé que son département a pris les dispositions utiles face à l'ilégalité dans laquelle se trouvaient certains établissements privés.

En revanche, le budget du ministère de l'Enseignement supérieur a été arrêté à 316 milliards 402 millions 585 mille 581 Francs Cfa en Autorisations d'engagement (Ae) et à 301 milliards 19 millions 649 mille 369 Francs Cfa en Crédits de paiement (Cp).

Magib GAYE

98 milliards mobilisés annuellement pour les bourses

L'Etat du Sénégal met des moyens considérables dans l'Enseignement supérieur. Rien que pour les bourses des étudiants, entre septembre 2024 et octobre 2025, le montant mobilisé par l'Etat du Sénégal pour le paiement des bourses s'élève à 98 milliards de FCFA, (dont respectivement 90 milliards de bourses nationales et 8 milliards de bourses étrangères). L'annonce est du ministre Daouda Ngom. Ce qui lui fait dire que l'Etat consent énormément d'efforts en matière d'œuvres sociales universitaires, d'autant qu'il n'a subventionné encore

IDÉES & RÉFLEXIONS

À quoi ressemble la vocation d'une université en 2025 ?

Youssoupha DIOP
Chef d'entreprise. Juriste. E.MBA
Email : youssouf.diop@gmail.com

Au début des années 1970, une revendication était largement partagée pour la naissance d'une université africaine. Cela avait conduit à des mouvements étudiants très déterminants pour la transformation radicale de notre université de Dakar dont la vocation était irrémédiablement pan-africaine avec des étudiants venant de tous les pays francophones d'Afrique, des enseignants venant de pays étrangers, particulièrement en Afrique. De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.

Si des partisans de l'université africaine défendaient avec acharnement ce projet, il y avait également de sérieuses contestations fondées sur le fait qu'une institution à vocation universelle, comme son nom l'indique, ne saurait revendiquer une identité exclusivement africaine.

Faut-il se faire à l'idée que l'université africaine est devenue, aujourd'hui, une université SÉNÉGALAISE ? Pourquoi pas ? Tant et aussi longtemps qu'elle poursuit ses missions essentielles à savoir : être un espace de débat, de culture et de citoyenneté, un lieu d'ouverture où se confrontent idées, disciplines et cultures et qu'elle favorise :

- la liberté d'expression, le dialogue démocratique, la formation de citoyens responsables et engagés.
- La réduction d'inégalités sociales, économiques et territoriales.
- La mixité sociale et, corrélativement, des opportunités de réussite pour un plus grand nombre.

Elles affirment, sans conteste possible, leur universalité, leur ancrage dans la création intellectuelle, l'innovation, la contribution au bien collectif et la quête permanente de bénéfices concrets pour la société.

Cette même synergie sera mise en place pour les poulets de la Géorgie où l'industrie locale va créer tous les instruments destinés à l'exploitation efficace de cette découverte à partir des laboratoires de Georgia Tech.

En parfaite osmose avec son écosystème social, économique, écologique, l'université n'a plus vocation à imposer de connaissances encyclopédiques ses étudiants, incapables de mettre en œuvre, à la fin de leurs études, des compétences utiles à la collectivité.

Pour ce faire, l'université doit rester un lieu central de création de connaissances scientifiques, technologiques, sociales et culturelles. Elle produit des recherches fondamentales et appliquées qui alimentent l'innovation, la compréhension du monde et les progrès sociaux.

Toute son organisation doit, subseqüemment, être centrée sur l'innovation, la contribution au développement économique, la transition numérique et écologique. Elle doit jouer un rôle moteur dans la compétitivité de notre économie et dans le développement durable. Par la recherche collaborative et la coopération internationale favorisant les échanges d'étudiants, l'université contribue à la mondialisation du savoir et la compréhension entre les peuples.

Dans le monde actuel, marqué par les défis technologiques, environnementaux et sociaux, l'université est plus que jamais un pilier du progrès, de la démocratie et de la transformation des sociétés. Elle forme, innove, recherche et relaie les individus, tout en construisant les orientations futures.

Dans la déclinaison de leur vision et de leurs missions, les plus grandes universités du monde, situées pour la plupart en Amérique du Nord, se fixent comme finalité :

- D'avancer l'apprentissage, en encourageant la création, la transmission et l'application des connaissances.
- D'offrir une formation de haute qualité au premier cycle, des cycles supérieurs et de l'enseignement professionnel.
- De mener des recherches et activités savantes de calibre international, fondées sur la rigueur scientifique et l'innovation.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant au développement social, culturel, économique et scientifique du monde.
- De favoriser un environnement où créativité, esprit critique et liberté académique peuvent s'épanouir.
- De servir la société, en mettant le savoir au service du bien public et en contribuant

BUDGET 2026 DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'État renforce ses investissements dans les campus, la recherche et l'innovation

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 1^{er} décembre, le budget 2026 du ministère de l'Enseignement supérieur, arrêté à plus de 316 milliards FCFA en autorisations d'engagement. Ce vote intervient dans un contexte de massification continue des effectifs et de fortes attentes en matière d'infrastructures et de gouvernance. Le gouvernement mise sur cette enveloppe pour moderniser les campus et redynamiser la recherche. Elle a adopté, ce lundi 1^{er} décembre, le budget 2026 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Sur un total de 135 votants, le texte a été approuvé par 125 députés, contre 8 voix défavorables et 2 abstentions, confirmant l'importance accordée au secteur. Pour l'exercice 2026, le budget du MESRI est fixé à 316 402 585 581 FCFA en autorisations d'engagement et 301 019 649 369 FCFA en crédits de paiement. Une enveloppe conséquente qui traduit la volonté de l'État d'accompagner un système universitaire sous forte pression démographique et logistique. En effet, les universités publiques et les établissements régionaux accueillent désormais plus de 220 000 étudiants, un niveau qui exige des investissements massifs en salles de cours, laboratoires, hébergement et infrastructures numériques. Le ministère mise sur la poursuite des chantiers de modernisation, l'achèvement des projets engagés dans les campus sociaux et la consolidation des Centres régionaux des œuvres universitaires sociales (CROUS). Le gouvernement entend également approfondir la transition numérique du secteur, avec l'extension des plateformes d'enseignement à distance, la mise en réseau des bibliothèques et la renforcement de l'accès à la fibre dans les établissements supérieurs. À cela s'ajoutent les efforts destinés à dynamiser la recherche scientifique, encore faiblement financée, malgré les progrès notés dans les sciences de l'ingénierie, l'agriculture, la santé et les technologies émergentes. Le budget 2026 intègre aussi la poursuite de la réforme de la gouvernance universitaire, la structuration des écoles doctorales et la création de pôles d'innovation en lien avec les secteurs productifs, notamment dans la zone du Technopôle de Diamniadio et dans plusieurs universités régionales. Sur le plan social, les députés ont longuement insisté sur les conditions de vie des étudiants : paiement des bourses, capacité d'accueil des campus, transport universitaire, sécurité et résorption du déficit en logements. Des préoccupations récurrentes que le MESRI devra adresser au fil de l'exécution budgétaire. Au terme des débats, les parlementaires ont appelé à une meilleure adéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché de l'emploi, rappelant que l'enseignement supérieur reste un levier central de la compétitivité nationale à l'horizon 2035.

ID

PAIEMENT DES BOURSES

Après les violences, l'État débloque les allocations d'octobre et de novembre

Le Direction des Bourses a annoncé, dans un communiqué rendu public hier, lundi 1^{er} décembre, le paiement des allocations des mois d'octobre et de novembre 2025. Cette décision pourrait mettre un terme au bras de fer engagé depuis plus de deux semaines.



constatés par les responsables du Centre des œuvres universitaires de Dakar [Coud]. Face à l'escalade des tensions, la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO), pourtant jusque-là, préserve de la contestation, a suspendu ses cours jusqu'au 1^{er} décembre afin de « préserver la sécurité des étudiants et du personnel ». Dans un communiqué rendu public le 27 novembre, la Fédération nationale des associations de parents d'élèves et d'étudiants (FNAPES) a rejeté toute

responsabilité de son département dans le retard du paiement des bourses. Il a attribué ces difficultés à la fermeture prolongée des universités pendant huit mois, décidée par l'ancien régime du président Macky Sall en 2023. Selon lui, la reprise tardive des activités pédagogiques a provoqué un chevauchement inédit des dépenses sociales universitaires, à l'origine des tensions actuelles.

Nando Cabral Gomis

FORMATION PROFESSIONNELLE

104 000 jeunes enrôlés grâce à la digitalisation du 3FPT

La transformation numérique engagée par le Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique a profondément modifié l'accès à la formation au Sénégal. Invité de l'émission En Vérité, le directeur général du 3FPT, Dr Babo Amadou Ba, a expliqué que la digitalisation a permis une hausse spectaculaire de l'enrôlement des jeunes.



Une perspective favorable s'ouvre pour les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui observaient depuis le 17 novembre un mouvement de grève visant à exiger le règlement intégral de leurs bourses et rappels. Dans une note officielle, la Direction des Bourses a confirmé le paiement des allocations d'études pour les mois d'octobre et de novembre

2025, ainsi que du trousseau pour l'année universitaire 2025-2026. « La Direction des Bourses porte à l'attention des étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur que le paiement des allocations d'études des mois d'octobre et de novembre 2025, ainsi que du trousseau pour l'année académique 2025-2026, démarre le mardi 2 décembre 2025 », a précisé le directeur des Bourses, Jean Amédé Diatta.

Pour rappel, la contestation initiale lancée par les étudiants en Master et appuyée par le collectif des Amicales, s'est rapidement à d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment ceux de Kaolack, Kaffrine et Saint-Louis, entraînant des scènes de violence parfois indescriptibles. À Dakar, le mouvement d'humeur a atteint son point culminant les 26, 27 et 28 novembre, avec de violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre, occasionnant plusieurs blessés légers des deux côtés. Plusieurs étudiants interpellés ont finalement été libérés.

Sur le campus, de nombreux actes de saccage ont été

« Avant la digitalisation, on enrôleait 40 jeunes en cinq jours. Aujourd'hui, nous en avons enrôlé 104 000 », a-t-il déclaré, mettant en avant la rupture introduite par les plateformes numériques dans la démocratisation de la formation.

« Avant la digitalisation, on enrôleait 40 jeunes en cinq jours. Aujourd'hui, nous en avons enrôlé 104 000 », a-t-il déclaré, mettant en avant la rupture introduite par les plateformes numériques dans la démocratisation de la formation.

Le responsable du Fonds a également indiqué que la révision du référentiel des prix avait permis de réduire les coûts et d'élargir le nombre de bénéficiaires financés, passé de 5 000 à 6 200 apprenants. Une évolution qui s'inscrit dans une stratégie plus large visant à adapter l'offre de formation aux mutations du marché du travail. Dr Ba a défendu une approche éconómique qualifiée d'hé

terodoxe ».

Ces dispositifs s'inscrivent dans les orientations de Vision Sénégal 2050, qui ambitionne de former cinq millions de techniciens, dont un million

en dix ans dans le système

dual et 700 000 dans le SND, rapporte Le Soleil.

L'une des priorités immédiates

concerne la formation et l'insertion de 35 000 jeunes

dans la formation dual, un

chantier pour lequel le 3FPT

revendique un rôle central.

Grâce à la digitalisation et à

une approche mêlant orthodoxie économique et innovation publique, l'institution

entend consolider sa position

d'acteur majeur de l'insertion

professionnelle des jeunes et

de la transformation structurale du marché de l'emploi.



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Sud Quotidien
02 décembre 2025

Sud

Groupe Sudcommunication
Amiéti II le Bourgogne
BP 4130
Tél : 33 824 33 05

Sud Quotidien
Édité par Sud Sénégal

Adressés à la Direction

Administrateurs

Abdoulaye Ndiaga SYLLA - Vieux SAVANÉ

Directrice de la Publication

Hennette Nding KANDE

Coordinateur de la Rédaction

Abdoulaye THIAM

Rédacteur en chef

Modou DIALLO

Chief d'édition

Ibrahima DIALLO

Impression : AFRICOME

Distribution :

Tél : 33 824 33 05

Service commercial

Tél : 33 824 33 06

E-mail : sudquotidien@sudquotidien.sn

Adresse Internet : <http://www.sudquotidien.sn>

E-mail : sudquotidien@yahoo.fr

Toto

18 61

GESTION DES BOURSES, INFRASTRUCTURES ET ETABLISSEMENTS PRIVES

Les éclairages du ministre Daouda Ngom devant les députés



Lors de l'examen du projet de budget 2026 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le ministre Pr Daouda Ngom a apporté des éclairages aux nombreuses interpellations des députés sur diverses questions notamment sur les difficultés persistantes dans les universités publiques, la gestion des bourses d'études et l'état d'avancement de projets structurants du secteur. Par ailleurs, il a réaffirmé les priorités stratégiques de son département.

La tension qui secoue les universités sénégalaises due au paiement des bourses a été l'un des points saillants lors du passage du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), à l'Assemblée nationale pour l'examen du projet de budget de son département. Lors de son intervention le ministre Pr Daouda Ngom a rappelé que d'un montant total de 98 milliards de FCFA décaissés entre septembre 2024 et octobre 2025, 90 milliards sont consacrés aux bourses nationales et 8 milliards aux bourses étrangères.

«L'État consent des efforts immenses dans les œuvres sociales universitaires, notamment sur la restauration, toujours subventionnée», a soutenu le Pr Ngom insistant sur la nécessité de ré-examiner le cadre réglementaire qui encadre les allocations d'études. «Il faut une révision du décret 2014-963», a-t-il indiqué en référence au texte qui fixe depuis 2014 les critères d'attribution des bourses ainsi que les modalités relatives aux demi-bourses, particulièrement liées aux performances au baccalauréat. Selon lui, ce travail de révision permettra d'adapter le système aux réalités actuelles de l'enseignement supérieur, à la massification et aux contraintes budgétaires.

Sur la question des étudiants continuant à percevoir leurs bourses alors qu'ils sont à l'étranger, le ministre a rappelé l'obligation de demander une autorisation de sortie. Il a annoncé que des équipes seront déployées dans les universités pour vérifier les cas d'abandon ou de voyage non déclaré. Il a également confirmé que la digitalisation du système de gestion des bourses figure dans le budget 2026, afin de renforcer la transparence.

Interrogé sur la situation actuelle à l'université Cheikh Anta Diop, le ministre a reconnu que les difficultés rencontrées trouvent en grande partie leur origine dans la question des bourses de masse. Un sujet sensible qui, à ses yeux, préoccupe fortement la communauté étudiante. «Le problème est lié aux bourses de masse. Nous sommes en train de négocier, de discuter avec les étudiants», a-t-il déclaré. Pour lui, la crise actuelle relève davantage d'une incompréhension que d'un conflit structurel. Il a rappelé que

les droits financiers des étudiants seront respectés: «Si l'État doit à l'étudiant 24 mois de bourse, cet étudiant recevra ses 24 mois. Je ne sais pas où se situe le problème. Mais il faut négocier, échanger, discuter».

PERSONNE N'A INTERET A L'INSTABILITE

Le ministre a tenu à rappeler que l'ensemble des acteurs du secteur, étudiants, enseignants, personnel administratif comme autorités publiques, partage un objectif commun : préserver la stabilité du système universitaire. «Personne n'a intérêt à ce qu'il y ait des troubles à l'université aussi bien les étudiants, les enseignants, les parcs que le ministère. Personne n'a intérêt à ce qu'il y ait une instabilité», a-t-il insisté, soulignant que le gouvernement privilégie la concertation. «Nous contiendrons à négocier avec eux, à échanger, à nous concerter pour le bien du système», affirme Pr Daouda Ngom exprimant sa profonde préoccupation aux affrontements. «Je déplore toujours la violence. La violence ne règle pas les choses, c'est autour des tables de discussion que tout se règle. Même la guerre se termine autour d'une table», a-t-il lancé aux étudiants. Le ministre a, toutefois, relativisé la situation en soulignant que l'université a toujours été un espace vivant, traversé par des débats, parfois des tensions. «L'université a toujours été un lieu d'instabilité, de crise, de conflit», a-t-il rappelé, tout en réaffirmant la nécessité d'un dialogue constant pour garantir la continuité académique et la sécurité dans les campus.

143 NOUVEAUX BATIMENTS ET 19 REHABILITES ETC.

POUR 45 MILLIARDS DE FCFA

Concernant, par ailleurs, la situation des infrastructures, le ministre a rappelé la directive du Premier ministre demandant l'achèvement des chantiers universitaires pédagogiques et sociaux d'ici fin 2026. Il informe d'ailleurs qu'un programme de construction de 143 nouveaux bâtiments et la réhabilitation de 19 autres, pour 45 milliards de FCFA, est en cours. «Les travaux avancent et les livraisons sont prévues pour fin 2026. Leur ouverture est annoncée pour octobre 2026, sous réserve de la finalisation des infrastructures», affirme le ministre de l'Enseignement supérieur. A l'en croire, l'USSEIN, longtemps pénalisée par l'absence d'infrastructures, enregistre des avancées notables même si des problèmes d'assainissement, de voirie et surtout d'adduction d'eau persistent. «Le ministère travaille avec le ministère de l'Hydraulique pour y remédier. Pour l'Université de Ziguinchor, confrontée à des difficultés similaires depuis 2015, le ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à finaliser les chantiers, rappelant que les frais de location atteignent 78 millions de FCFA, gavrant lourdement son budget», rassure Pr Daouda Ngom.

SUR 298 ETABLISSEMENTS PRIVES RECENSÉS, SEULS 155 DISPOSENT D'UNE HABILITATION INSTITUTIONNELLE

S'agissant de la situation des établissements privés d'enseignement supérieur, il informe que sur les 298 établissements privés recensés, seuls 155 disposent d'une habilitation institutionnelle. Le ministre a rappelé que certains, comme l'IMAM ou

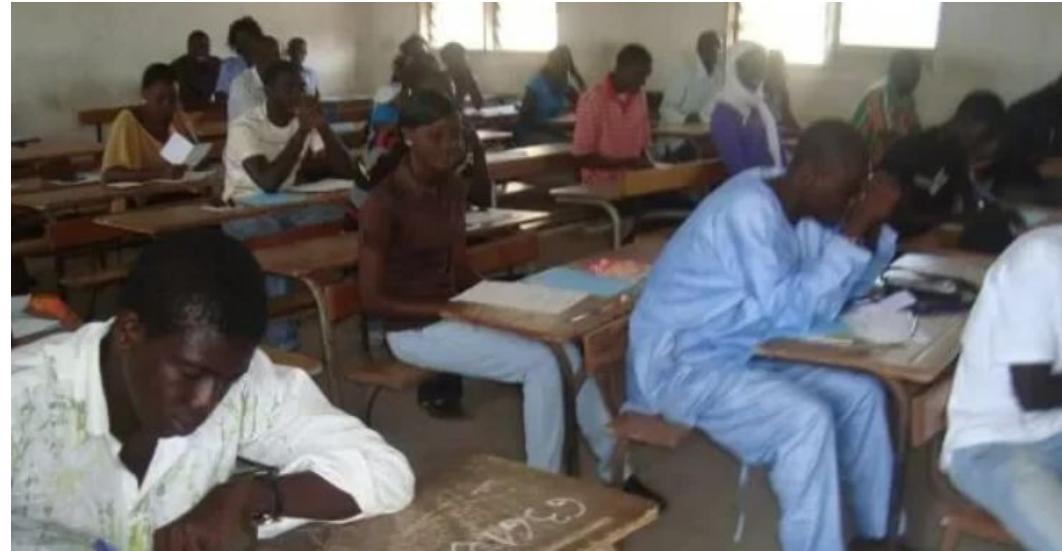
l'ISEG délivraient illégalement des diplômes. Des mesures correctives ont été prises et les contrôles se poursuivent malgré le manque de moyens. «Les établissements doivent désormais obtenir une habilitation institutionnelle, une accréditation de leurs diplômes par l'ANAQ-SUP», insiste Pr Daouda Ngom. Il a également insisté sur l'impossibilité pour une université privée non affiliée à une école doctorale publique de délivrer un doctorat. Réagissant aux inquiétudes sur la diminution du budget, le Pr Ngom a expliqué que cette baisse «n'est que mécanique», liée au transfert des projets de construction vers le ministère des Infrastructures. Les dépenses d'investissement, a-t-il indiqué, ne relèvent donc plus directement du département. «Il sera d'ailleurs plus tard confirmé par le ministre des Finances que, rapportées aux crédits désormais logés ailleurs, les ressources du MESRI bénéficient en réalité d'un gain significatif de plus de 28 milliards de FCFA après restauration du périmètre budgétaire», indique le ministre.

Il a également reconnu la faiblesse des crédits alloués à la recherche alors même que l'Afrique ne représente que 2,4% de la production scientifique mondiale, 0,1% des brevets, 1% des publications scientifiques. «C'est pourquoi je plaide pour un renforcement budgétaire futur et une réorganisation du secteur, incluant la création d'un Conseil national de la Recherche et de l'Innovation, un Fonds national de développement de la Recherche, l'actualisation du décret régissant l'ANRSA», affirme le ministre de l'Enseignement supérieur de recherche et de l'innovation, Pr Daouda Ngom.

Ousmane SALL

Concours CREM 2025 : les épreuves d'admission prévues le 10 décembre à Dakar

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la tenue des épreuves d'admission du Concours de Recrutement des Élèves-Maîtres (CREM) 2025. Dans un communiqué , le ministre Moustapha Mamba Guirassy informe que les examens se dérouleront mercredi 10 décembre 2025 à 7h30 dans les centres retenus par l'Inspection d'Académie de Dakar.



[Lire la suite](#)

Le forum ForSciences 2025 reporté au 18 décembre en raison de la grève à l'UCAD

Le Soleil
03 décembre 2025

L'Agence nationale de la recherche scientifique appliquée (Anrsa) a annoncé, par une note d'information signée de son directeur général, Dr Lamine Sané, le report du forum ForSciences 2025. L'événement, initialement prévu ce jeudi 4 décembre 2025 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), est décalé au 18 décembre 2025 à partir de 9h, sur le campus Ucad 2.

[Lire la suite](#)



Tension à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar: Le Conseil académique autorise le recteur à requérir les forces de l'ordre

Le Conseil académique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) invite le recteur de l'institution à requérir le concours des forces de l'ordre face à la situation qui prévaut dans cette institution à cause de la grève des étudiants réclamant des bourses.

Le Soleil
03 décembre 2025



[Lire la suite](#)

Ecole de Bantakountuyel (Kolda): Une cantine scolaire offre une alimentation saine aux élèves

À l'école primaire de Bantakountuyel, dans la périphérie de Kolda, l'Ong Counterpart International offre, chaque jour, des repas sains aux enfants de la maternelle. Mais, le manque d'eau potable rend précaire ce modèle vertueux.

KOLDA – À une centaine de mètres des salles, les cris joyeux des tout-petits percent l'air chaud du village. Installée à l'intérieur de l'école primaire du village de Bantakountuyel, à une dizaine de kilomètres de Kolda, sur la route de Ziguinchor, la maternelle bourdonne d'une vie débordante, contrastant avec le calme studieux des élèves plus âgés dispersés dans les cinq classes.

[Lire la suite](#)



DAGANA

Les élèves à l'école de l'aviation civile

En prélude à la Journée mondiale de l'aviation civile, Richard-Toll a accueilli, avant-hier, le Tour aérien du Sénégal à l'aérodrome de la cité sucrière. Une occasion saisie pour expliquer aux élèves l'univers de l'aviation civile afin de susciter des vocations.

DAGANA - Après Saint-Louis, le Tour aérien du Sénégal a fait escale, avant-hier, à l'aérodrome de Richard-Toll. L'événement organisé en prélude à la Journée mondiale de l'aviation civile (le 7 décembre de chaque année) a été mis à profit pour évoquer, avec les élèves, l'univers de l'aviation civile. Il s'agit, selon les organisateurs de cette opération, de susciter des vocations auprès des élèves. Entre démonstrations et vols d'initiation, cette immersion dans l'univers des aéronefs a suscité l'émulation chez les élèves, leur permettant d'avoir une idée claire des métiers de l'aviation. Après la présentation des appareils, de leurs équipages ainsi que des différents métiers de l'aviation, des élèves choisis en amont par l'inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Dagana, à travers une proposition du Collectif des directeurs d'école de Richard-Toll, ont été embarqués à bord de ces aéronefs pour découvrir l'expérience du pilotage sous la supervision de la section aérienne de la gendarmerie.

Présidant ce baptême de l'air au nom du gouverneur de Saint-Louis, le préfet de Dagana a salué l'initiative qui, selon lui, constitue un moment d'échanges et de partage autour de l'aviation légère. « C'est une démonstration qui suscite beaucoup d'intérêt, surtout chez les jeunes qui veulent embrasser les métiers de l'aviation et de l'aéronautique », a déclaré Ismaël Ibra-



Cette fille a sans doute vécu un moment inoubliable dans les airs.

hima Ndiaye. Le chef de l'exécutif départemental a appelé les autorités à terminer les travaux de l'aérodrome de Richard-Toll, considéré comme un outil de désenclavement et de développement économique susceptible d'offrir des opportunités d'emploi à la jeunesse. Initié par l'Anacim, le Tour aérien du Sénégal permettra à plus de 100 jeunes de vivre leur première expérience en avion, tout en sensibilisant les écoles, les universités ainsi que les communautés locales à l'aéronautique. **Ibrahima MBAYE (Correspondant)**

UCAD

Escalade de la violence dans le temple du savoir...



Depuis une semaine, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a renoué avec la violence opposant étudiants réclamant le paiement d'arriérés de bourse et forces de l'ordre. Aussi bien l'enceinte des campus social et pédagogique que les alentours immédiats de l'UCAD sont transformés en champs de bataille jonchés pneus brûlés et de pierres ainsi que des douilles de grenades lacrymogènes que font pleuvoir continuellement étudiants et policiers qui ont déployé l'artillerie lourde en termes d'engins anti-émeutes. Une situation qui paralyse et les enseignements et la mobilité

Un policier a également été blessé au visage et a été pris en charge dans une structure sanitaire.

Il faut souligner que les étudiants dénoncent aussi le fait que les policiers aient pénétré dans le campus social au mépris des franchises universitaires. Ce qui ravive la colère des étudiants qui ont décidé de poursuivre leur lutte.

Pour sa part, l'intersyndicale du Pats monte au front et menace : «Depuis quelques jours, nous assistons à des manifestations violentes au sein de l'espace universitaire. En effet, des camarades PATS ont été victimes de violences physiques et morales, aux campus pédagogique (...) L'intersyndicale demandera aux camarades de rester chez eux si la situation perdure dans les vingt-quatre heures (24h). Ainsi l'intersyndicale invite le Rectorat à «prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs». Elle demande «aux camarades des différentes sections d'apprécier la situation afin de prendre les mesures appropriées. Si les conditions de travail et de sécu-

rité ne sont pas assurées, nous leurs demandons de rentrer.

L'intersyndicale continue de surveiller l'évolution de la situation actuelle et invite les autorités à gérer cette crise pour un apaisement de l'espace universitaire.

A noter que ce ne sont pas les allocations d'octobre, novembre en plus du trousseau pour lesquels les étudiants se battent, mais pour les rappels des masters d'un montant de

515 000 FCFA et pour certains L3 et L2 qui n'ont pas reçu leurs rappels alors que d'autres ont été payés. Il y a aussi un problème d'augmentation de bourses. Et selon eux, le communiqué du MESRI au sujet du paiement des allocations d'études des mois d'octobre et novembre en plus du trousseau, c'est juste pour mettre en mal les étudiants et la population.

-Samba Céb FALL

...Le Conseil académique enjambe les franchises universitaires : Le Recteur autorisé à requérir les Forces de l'Ordre

Réuni en visioconférence hier mardi 02 décembre 2025, sous la présidence du Recteur, Professeur Alioune Badara Kandji, le Conseil académique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a examiné l'unique point inscrit à l'ordre du jour et consacré à la situation sécuritaire. Et c'est pour relever «des incidents qui ont compromis la sécurité des personnes, porté atteinte aux biens publics comme privés et menacé le bon fonctionnement de l'Administration, des activités d'enseignement et de recherche». Face à cette situation, «le Conseil académique auto-

rise le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar à requérir le concours des Forces de l'Ordre afin d'assurer, sur le campus pédagogique, la sécurité des personnes, la protection des biens et la continuité des activités pédagogiques et scientifiques». Il explique que «cette mesure, strictement encadrée par les articles 4, 5 et 6 de la loi n°94-79 du 24 novembre 1994 relative aux franchises et aux libertés universitaires, vise exclusivement à : préserver l'intégrité physique des étudiants, enseignants, chercheurs et personnel administratif, technique et de service (PATS)

: protéger le patrimoine universitaire ; garantir un climat académique stable, indispensable à l'accomplissement des missions de formation, de recherche et de service à la communauté».

Réaffirmant «son attachement aux valeurs républicaines, au respect du droit, au dialogue et à la préservation d'un espace universitaire sécurisé et apaisé», le Conseil invite l'ensemble des acteurs à «garder la sérénité pour un bon déroulement des activités universitaires et un fonctionnement normal des services de l'Administration».

Samba Céb FALL

POUR APAISER L'ESPACE UNIVERSITAIRE

Le FDR engage le gouvernement à "ouvrir immédiatement des négociations sérieuses avec les étudiants"

Le Front pour la défense de la démocratie et de la République a rendu publique, hier, une déclaration sur la situation universitaire devenue inquiétante.

«La plupart des Universités sénégalaises sont, depuis quelques jours, en effervescence du fait des manifestations étudiantes et de la répression policière. Les étudiants sont, en effet, en grève et manifestent en vue d'obtenir le paiement des importants arriérés de bourses dus à certains d'entre eux, notamment ceux inscrits en Master. A ces revendications somme toute légitimes, le gouvernement PASTEF semble incapable d'apporter une réponse à la hauteur de la situation. Or, celle-là risque de dégénérer

si une solution idoine n'est pas rapidement trouvée», lit-on dans ledit document.

Le FDR considère "le blocage actuel des universités comme une des conséquences directes de la catastrophe financière provoquée par la fable irresponsable de la 'dette cachée'". Et il faudra bien que le Premier ministre réponde de cette forfaiture inqualifiable pouvant avoir des conséquences encore plus dommageables que celles en cours à l'Université en ce moment!».

Pr Samba Sy et ses alliés du FDR apportent son "soutien sans condition aux revendications des étudiants".

«Notre Front appelle cependant les étudiants et leurs organisations à évi-

ter la violence et à choisir des formes de lutte plus appropriées en vue d'obtenir le soutien massif de la population à leurs justes revendications», soulignent-ils.

Le FDR exige du gouvernement "de sortir de l'impasse de la répression policière et des annonces manipulatrices".

Pour ladite entité politique, "ces méthodes qu'il semble privilégier ne feront qu'aggraver la crise".

Le FDR engage le gouvernement à "ouvrir immédiatement des négociations sérieuses avec les étudiants et leurs organisations en vue trouver les solutions propices à l'apaisement de l'espace universitaire".

Oumar CORREA

Enseignement supérieur : l'Anaq-Sup engage un « dialogue renouvelé » avec les établissements privés

L'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Anaq-Sup) et les établissements d'enseignement supérieur privés ont organisé, mardi 2 décembre 2025, une rencontre d'échanges avec les dirigeants, enseignants et responsables académiques du sous-secteur privé. Cette séance de travail s'inscrit dans la dynamique d'un "dialogue renouvelé" entre l'autorité nationale et les établissements privés, qui accueillent aujourd'hui près de "35 % des étudiants du pays" et constituent un "pilier essentiel du système de formation supérieur".



[Lire la suite](#)

Université : l'Association des Femmes Diplômées des universités alerte sur les tensions et appelle à une solution durable

En pleine période des « 16 jours d'activisme », l'Association Sénégalaise des Femmes Diplômées des Universités (ASFDU) tire la sonnette d'alarme face à la montée des tensions dans l'espace universitaire. Dans un communiqué rendu public, l'organisation exprime sa vive préoccupation après les heurts et perturbations enregistrés, notamment à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).



[Lire la suite](#)

Le Soleil
03 décembre 2025

4^e Biennale des Mathématiques : L'Afrique au cœur de la recherche mondiale

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis accueille depuis le 2 décembre la 4^e Biennale des Mathématiques. Chercheurs africains et internationaux s'y sont réunis pour échanger autour du thème : « La modélisation, l'intelligence artificielle et les industries extractives ».



[Lire la suite](#)

Le Soleil
04 décembre 2025

Too nekk foofu la



ANAQ-SUP ET ETABLISSEMENTS PRIVÉS

Un dialogue pour renforcer la qualité dans l'enseignement supérieur

À l'heure où les établissements privés accueillent plus d'un tiers des étudiants sénégalais, l'Anaq-Sup et la Cepes ont engagé un dialogue direct visant à harmoniser les pratiques, accélérer les procédures et renforcer la qualité de l'enseignement supérieur. Une rencontre stratégique pour bâtir un cadre de confiance et construire les réformes à venir.

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Anaq-Sup) a tenu hier une rencontre d'échanges avec les établissements privés

d'enseignement supérieur. Une séance de travail qui s'inscrit dans la volonté d'instaurer un dialogue régulier avec un secteur qui accueille aujourd'hui près de 35 % des étudiants sénégalais.

Pour le secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup, Pr Massamba Diouf, cette concertation arrive à un moment clé, dans un contexte où le privé s'impose comme un acteur majeur du système éducatif. « Il y a une égale dignité entre le public et le privé », a-t-il déclaré, affirmant que toute réforme devra désormais se faire avec l'implication directe du

sous-secteur privé.

Au cours des échanges, les dirigeants des établissements privés, à travers la Conférence des établissements privés de l'Enseignement supérieur (Cepes) représentée par son président Mamadou Gningue, ont exposé plusieurs préoccupations. Parmi elles : l'adaptation des référentiels d'évaluation aux réalités du terrain, une communication institutionnelle plus nuancée, une intégration réelle des Epes dans la recherche, la nécessité de procédures administratives plus souples ainsi qu'une meilleure représentativité dans les instances de décision.

Face à ces doléances, l'Anaq-

Sup a annoncé plusieurs engagements, dont le respect des délais d'habilitation et d'accréditation, la tenue de rencontres régulières avec les acteurs du privé, la redynamisation du réseau national des cellules d'assurance qualité, et l'accélération de la dématérialisation des procédures, notamment à travers l'intégration de l'intelligence artificielle.

Un point particulier a également retenu l'attention : la clarification du cadre de délivrance des diplômes et surtout des doctorats, pour lesquels l'association à une école doctorale reconnue demeure obligatoire.

Au sortir de cette rencontre, l'Anaq-Sup et la Cepes se sont accordées sur la nécessité d'un climat de confiance, d'un processus d'amélioration continue et d'un système harmonisé au service de l'excellence.

Cette réunion constitue ainsi une étape importante dans la consolidation du partenariat entre l'Etat et les établissements privés, dans un secteur en pleine croissance et au cœur des ambitions nationales en matière de formation, de recherche et d'employabilité.

Samba THIAM



Scanné avec CamScanner

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES - N°2674 - Jeudi 4 Décembre 2025

www.jotv.net

Too nekk foofu la



ACTUALITÉ

L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP ÉTOUFFE ENCORE La colère née des bourses impayées plonge le campus dans une intifada

La prestigieuse université s'est embrasée dans une spirale de violence inédite. Blessures graves, fumée toxique, véhicules incendiés et bâtiments saisis : la tension entre étudiants et forces de l'ordre a atteint son paroxysme. Au cœur du chaos, le palmarès incite de devenir moins de bourses en échange.

Université Cheikh Anta Diop, Université de Joss de pierre et le lacrymogène chaque matin qu'il y a face aux étudiants. C'est le cas depuis une semaine dans ce temple du savoir. L'affrontement entre étudiants et forces de l'ordre a duré plus d'une semaine et le bilan est lourd. 16 blessés dont 6 graves chez les étudiants et 4 blessés parmi les forces de l'ordre. Ces blessures s'expliqueraient, selon les témoignages dans les réseaux sociaux, par l'utilisation de lance-pierres électroniques ou pistolets à billes par les étudiants. Ce bilan enregistré mardi avait précipité le conseil de

l'université à se réunir. La rencontre a autorisé le recteur à faire recours aux forces de l'ordre pour rétablir l'ordre au sein du campus. Une décision fondamentalement dénoncée par les étudiants qui ont accentué l'affrontement avec le renfort d'autres étudiants et obligeant l'ordre à faire usage de gaz lacrymogènes. Au cours du chaos, le palmarès incite de devenir moins de bourses en échange.

...

CONSÉQUENCE DE LA COLÈRE ESTUDIANTINE

Ces affrontements ont causé d'énormes dégâts matériels, car la situation était indescriptible et le visage du campus complètement déformé. Plus d'un bâtiment a été incendié, les portes sont restées fermées et les étudiants ont été piégés dans le baccalauréat dans la nuit du mardi 2 décembre. Les bateaux ont été saisis et des véhicules stationnés à proximité ont été incendiés causant la paralysie du service de mercredi sous le regard médusé des usagers qui étaient obligés de rentrer. La médiation menée par deux guides religieux n'a pas permis aux étudiants de flétrir car ils exigent sans condition le retrait immédiat des forces de l'ordre de l'enceinte universitaire.

...

Thierno Alassane Sall a dénoncé la gestion de la crise. «La politique de répression et d'intimidation qui vise à étouffer toute contestation est vouée à l'échec. Les méthodes utilisées par les autorités pour réprimer les manifestations sont inacceptables. Le Premier ministre Ousmane Sonko manque d'empathie envers les étudiants. Il lance : «J'appelle les étudiants à recourir à des formes de lutte pacifiques pour éviter les risques de blessures et de violences, et le gouvernement à tout entreprendre pour ramener la sécurité dans les campus. La loi doit être appliquée avec pédagogie et empathie. Le choc psychologique chez de nombreux jeunes et leurs familles est immense et que les bonnes consciences qui, sous l'ancien régime, dévalaient la voix dans de pareilles situations devraient s'exprimer aujourd'hui avec la même vigueur», souligne le parlementaire.

Baye Modou SARR

CRISE UNIVERSITAIRES

Gueum Sa Bopp dénonce « la trahison d'un État absent » et se range derrière les étudiants

Face à la crise universitaire, le mouvement Gueum Sa Bopp jambarde contre le gouvernement de privilégier ses confort au détriment de l'avenir du pays.

Gueum Sa Bopp, connu pour ses positions tranchées et son engagement en faveur des droits citoyens, a lancé une nouvelle charge contre les autorités, cette fois à propos de la crise qui secoue les universités du Sénégal. Dans un communiqué d'une rare virulence, «Les lombards déclarent se tenir résolument aux côtés des étudiants», estimant que ceux-ci font face à un

régime qui protège ses privilégiés, pendant qu'il expose la jeunesse aux gaz, aux matraques et à l'humiliation.

«UNE GÉNÉRATION ABANDONNÉE SOUS LES DÉCOMBRES DE L'UNIVERSITÉ»

Pour Gueum Sa Bopp, les réputés révoltes entre étudiants et forces de l'ordre ne sont pas un accident, mais le symbole d'un état démissionnaire, incapable de répondre aux besoins fondamentaux du monde universitaire. Le mouvement pointe du doigt d'im-

punitance d'un gouvernement absent et un Premier ministre qui théorise au lieu d'agir. Pendant que les amphithéâtres s'effritent, accuse le texte, «les privilégiés, eux, ne connaissent aucun retard».

La dénonciation est frontale : «dans un pays où l'on paie sans délit primes, salaire et déplacements en jets privés, il est indigne que les étudiants doivent se battre pour percevoir une modique bourse.»

LES PROPOSITIONS DE GUEUM SA BOPP

Face à cette crise, Gueum Sa

Bopp ne se limite pas à la critique : le mouvement dévoile un ensemble de mesures immédiates destinées à soulager les étudiants et à moderniser durablement le système.

Parmi ces propositions, le communiqué cite : «paiement automatique et intégral des bourses, sans grèves ni manifestations préalables ; création d'une Banque nationale de l'Enseignement, financée par les revenus du pétrole, pour soutenir les étudiants et les filières scientifiques ; mise en place de centres incubateurs pour garantir des revenus tem-

poraires aux étudiants et renforcer leur autonomie économi

que

ique ; respect strict des franchises universitaires, sans conditions ; réaffectation des fonds politiques aux urgences du système éducatif».

...

...

...

...

...

...

...

...

...

CRISE A L'UCAD

Le Parti socialiste sermonne le régime et exige le paiement des bourses

L'situation qui prévaut à l'Université Cheikh Anta Diop ne laisse personne indifférent, sauf les nouvelles autorités apparemment. Les séries d'affrontements entre étudiants et forces de l'ordre n'augurent rien de bon, selon le Parti socialiste qui invite le nouveau régime à se pencher au plus vite sur la question du paiement des bourses que réclament les étudiants, puisque ces bourses en question ne sont ni un luxe, ni un privilège, mais plutôt un droit, un instrument de justice sociale, un garant de l'égalité des chances et de l'avenir du Sénégal.

A l'Université Cheikh Anta Diop, les affrontements entre étudiants et forces de l'ordre continuent de prendre de l'ampleur avec des blessés des deux côtés. «Ces manifesta-

tions ne sont pas de simples protestations elles expriment des revendications légitimes, justes et fondamentales. Chaque étudiant a droit à une éducation digne, soutenue par

propos irresponsables de certains députés appelant à la suppression des bourses. Ces paroles sont indécentes, méprisantes et dangereuses. Les élus sont les représentants du peuple ; ils doivent se souvenir que les services publics dont le bénéfice, santé, éducation, sécurité, sont financés par la solidarité nationale. Tourner le dos aux étudiants aujourd'hui, c'est tourner le dos au Sénégal de demain», fulmine le Parti socialiste,

selon qui la jeunesse du pays mérite respect, considération et protection. A en croire les socialistes, «affamer, humiliier ou dévaloriser l'étudiant, c'est fragiliser la cohésion nationale et compromettre l'avenir du pays», indique le Ps qui exige le paiement immédiat des bourses, la fin des discours méprisants et provocateurs, et l'ouverture d'un dialogue sincère et transparent avec les représentants des étudiants.

Nd. Kh. D.F

ÉDUCATION ET FORMATION

TENSION DANS LES UNIVERSITÉS

Plusieurs blessés enregistrés à l'Ucad...

Les échauffourées ont repris de plus belle, hier matin, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Plusieurs blessés graves ont été recensés aussi bien du côté des étudiants que du côté des forces de l'ordre, malgré la médiation.

La journée du mercredi 3 décembre a été mangée, à l'Ucad, par de violents affrontements entre les étudiants et les forces de l'ordre. Les heurts ont éclaté tôt le matin en plein campus, où les forces de l'ordre ont tenté de disperser les rassemblements. Jets de pierres, barrières érigées et pierres incendiées ont rythmé les échauffourées. La tension est subitement montée d'un cran, provoquant une forte agitation au sein de la communauté étudiante. Parmi celles-ci, plusieurs blessés graves ont été dénombrés. Il en est de même du côté des forces de l'ordre. Les altercations ont duré plusieurs heures, créant des embouteillages monstres sur l'avenue Cheikh Anta Diop.

L'avenue Cheikh Anta Diop a été le théâtre d'intenses affrontements entre forces de l'ordre et étudiants.

Anta Diop. L'intensité des violences a même contraint la police à déployer de grosses fourranches sur la terrasse pour mieux contenir et repousser les grévistes. L'accès au campus a été interdit à la presse. Mais de loin, on pouvait apercevoir la fumée des bombes lacrymogènes qui se dissipait dans l'atmosphère, piquant les yeux et faisant tresser les piétons et autres automobilistes dans les environs.

A 13 heures déjà, on pouvait voir à la devanture quelques étudiants, bagages en main, prêts à quitter le campus social. D'autres préparent aux alentours, ne pouvant plus accéder à l'intérieur. Ces échauffourées, survenues dans un climat déjà tendu, intervien-

...L'atmosphère toujours tendue à l'Ugb

La Coordination des étudiants de Saint-Louis (Cesi) a décrété, hier, 96 heures de cessation des activités pédagogiques et 96 heures de journées sans ticket pour exiger la réintégration des étudiants de Master 2 dans les listes de paiement des bourses. Entre autres frustrations, elle exige aussi le rétablissement du Wi-Fi et la reprise urgente des chantiers des logements universitaires.

SAINT-LOUIS - Les étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Ugb) sont en grève, à l'instar de leurs camarades de

l'Ucad. Rassemblements d'urgences, affrontements avec les forces de l'ordre, concerts de casseroles rythmés, depuis une semaine, la vie du campus où la tension monte de plus en plus.

La Coordination des étudiants de Saint-Louis (Cesi) a réaffirmé, hier, sa détermination à perturber le fonctionnement de l'institution. À l'origine de cette colère étudiante : la connectivité défaillante, la situation des étudiants de Master 2 écartés des états de paiement des bourses et l'arrêt prolongé des chantiers de logements et d'infra-

structures pédagogiques. « Nous avons atteint nos limites. Nous ne pouvons plus accepter des engagements non tenus et des retards qui pénalisent constamment l'étudiant », a déclaré Abdourahmane Faye, président de séance par intérim de la Cesi. Poursuivant, il a martelé qu'ils ne peuvent « pas concevoir qu'il y ait du numerique une unité d'excellence soit dépourvue de connectivité ».

La Coordination des étudiants de Saint-Louis réclame également la réintégration immédiate des étudiants de Master 2 dans les états de paiement, alors que leur année n'est pas encore achevée. Selon Abdourahmane Faye, le chevauchement académique n'est en aucun cas imputable aux étudiants, mais il résulte de la pandémie de Covid-19 et des événements de mars 2020 qui ont désorganisé le calendrier universitaire. « Ce n'est pas aux étudiants de payer les cotisations.

APRÈS UNE MÉDIATION DE GUIDES RELIGIEUX

Le Collectif des amicales de l'Ucad suspend sa grève pour 48 heures

Le Collectif des amicales de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) a décidé de suspendre sa grève pour 48 heures, informe un communiqué reçu hier. Cette décision des étudiants fait suite à la médiation de deux délégués de guides religieux (le Khalife Mouride de Bamako et Serigne Moustapha Alisa Tilalà) qui se sont engagés à intervenir dans la résolution de la crise. « Seule structure légitime engagée dans la défense des intérêts des étudiants, le Collectif des amicales de l'Ucad, décide de se reposer au motif d'ordre

pour 48 heures avec la condition de l'annulation de la note autorisant les forces de l'ordre à entrer dans le campus et la cessation de toutes les activités pédagogiques avec respect pour ces autorités religieuses qui ont pris l'engagement de s'investir dans la médiation », renseignent les étudiants.

La source précise que les guides religieux se disent prêts également à « contacter le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, si nécessaire et s'impliquent davantage si l'état ne prend pas ses responsabilités dans le délai imparti ».

Le collectif des amicales de l'Ucad informe que c'est dans la soirée du mardi 2 décembre qu'il a reçu les deux délégués. « Après des échanges fructueux, les religieux ont demandé au collectif, non pas de lever le mot d'ordre de grève, mais d'accepter une suspension de 48 heures, afin de leur permettre d'intervenir dans la résolution de cette crise qui secoue depuis plusieurs jours l'Ucad et d'éviter de nouveaux débordements », note-t-on dans le communiqué.

Ibrahima KANDE

Le Frapp dénonce la présence policière dans les campus

Le Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafrique (Frapp) a exprimé sa vive indignation face à la situation actuelle qui prévaut sur les campus universitaires de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) et de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Ugb).

Il s'agit en conséquence d'un véritable scandale pour la sécurité et la sécurité dans les campus

pus, qui a conduit à la mort de plusieurs étudiants, dont Balla Gaye, Bassirou Faye et Fallou Tine. » Il exige « le retrait immédiat et définitif de toutes les forces de l'ordre des campus universitaires, et le paiement intégral et sans délai des bourses des étudiants dans le documenté. Le mouvement ne peut s'arrêter jusqu'à ce que la police soit écartée dans les campus

S. P. SADIO

Le Collectif des amicales de l'Ucad a décidé de suspendre sa grève pour 48 heures avec la condition de l'annulation de la note autorisant les forces de l'ordre à entrer dans le campus et la cessation de toutes les activités pédagogiques avec respect pour ces autorités religieuses qui ont pris l'engagement de s'investir dans la médiation », renseignent les étudiants.

La source précise que les guides religieux se disent prêts également à « contacter le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, si nécessaire et s'impliquent davantage si l'état ne prend pas ses responsabilités dans le délai imparti ».

Le collectif des amicales de l'Ucad informe que c'est dans la soirée du mardi 2 décembre qu'il a reçu les deux délégués. « Après des échanges fructueux, les religieux ont demandé au collectif, non pas de lever le mot d'ordre de grève, mais d'accepter une suspension de 48 heures, afin de leur permettre d'intervenir dans la résolution de cette crise qui secoue depuis plusieurs jours l'Ucad et d'éviter de nouveaux débordements », note-t-on dans le communiqué.

Ibrahima KANDE

Plus de 24 000 étudiants ont déjà perçu leurs allocations mardi dernier

Interpellé à l'Assemblée nationale sur la question des bourses dans les établissements publics d'enseignement supérieur, le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, a affirmé qu'environ 24 000 étudiants ont déjà perçu le mardi, deuxième jour du paiement. Il a rappelé que les opérations se poursuivent et que l'Etat consacre d'importants efforts à l'encadrement des bourses. Cette année, l'Etat, selon le ministre des Finances et du Budget, passe par une enveloppe globale de 104 milliards de FCfa pour les

Les autorités demandent à nos camarades de Master 2 de terminer leur année sans avoir la possibilité de se réinscrire et de continuer à percevoir leurs bourses. Mais aujourd'hui, certains sont arbitrairement omis et nous exigeons leur intégration sur les listes de paiement », a collége M. Faye.

La Cesi, a-t-il indiqué, exige également le paiement immédiat de tous les cas d'omission de la licence au doctorat. S'agissant des infrastructures, les étudiants estiment qu'il est urgent de relancer les chantiers en arret.

Avec ces 96 heures de grève, les « Sanous » sont durcis et le ton et le propos deviennent de plus en plus dur. « Nous savons que l'interpellation de la lutte n'en n'est pas fait. Ils interpellent directement le Premier ministre et le Président de la République pour trouver une issue heureuse à la situation qui prévaut dans les universités publiques.

Jeanne SAGNA (Correspondante)

bourses universitaires. « Nous connaissons l'utilité des bourses pour les étudiants. Ce n'est donc pas notre gouvernement qui empêche les étudiants de percevoir leurs allocations », a-t-il déclaré, ajoutant que de la même manière que les effectifs et la masse salariale de la fonction publique, un audit sera consacré également sur la question dans les universités et la gestion des Crous. « Nous auditerons tout ce que nous pourrons auditer », a indiqué Cheikh Diba.

Allou DIOUF

L'Evidence
04 décembre 2025

Too nekk foofu la



3

BOURSES UNIVERSITAIRES

Moussa Diakhaté appelle à une solution rapide pour éviter l'escalade

L'ancien député et Président du Parti Nouvel Élan Libéral (NEL), Moussa Diakhaté, exprime sa profonde préoccupation face à la montée des manifestations étudiantes dans les universités sénégalaises. Ces mouvements, explique-t-il, sont motivés par des revendications légitimes concernant le paiement des bourses.



Selon Moussa Diakhaté, « la stabilité de notre espace universitaire est essentielle à la construction d'un Sénégal apaisé, compétitif et tourné vers l'excellence ». Il appelle ainsi la Direction des Bourses, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Ministère des Finances à trouver rapidement une solution durable afin d'éviter que la situation ne s'enlise.

L'ancien député invite également toutes les parties prenantes au dialogue et à la responsabilité, pour préserver la paix sociale et garantir aux étudiants des conditions académiques conformes à leurs droits.

Honorable Moussa Diakhaté
Président du NEL

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Crise à l'université de Dakar Les dessous d'une tension persistante

La crise à l'Ucad est un mélange explosif de revendications sociales légitimes (bourses), de failles structurelles (massification) et d'une réponse sécuritaire qui attise la confrontation. Malgré des tentatives de médiation et une apparenre «suspension» du mouvement par le collectif, le chaos sur le campus demeure, et un apaisement réel ne pourra être atteint sans une solution pérenne au problème du financement et de la gestion des bourses, et une révision profonde du système universitaire sénégalais, comme l'appel aux Etats généraux de l'enseignement supérieur.

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) est de nouveau le théâtre d'une crise profonde, caractérisée par des affrontements violents et un blocage des activités pédagogiques en fin d'année 2025.

Cette situation, récurrente, met en lumière des failles structurelles et une tension émissante entre la communauté étudiante et les autorités. La crise actuelle a été principalement déclenchée par des revendications classiques, mais exacerbées, de la part des étudiants : le retard de paiement des bourses, qui est le point d'ignition majeur. Les étudiants dénoncent des retards prolongés et systématiques dans le versement de leurs allocations, rendant précaires leurs conditions de vie et d'études. Ce problème financier est l'étincelle qui allume la mobilisation. Les tensions antérieures (notamment celles de 2023 liées au contexte politique) et les affrontements récents avec les Forces de l'ordre ont soulevé la question de la sécurité sur le campus et du respect des franchises universitaires. La crise a connu une escalade rapide, transformant le campus et ses abords en zones de fortes tensions. Les manifestations sur la Corniche-ouest et à l'intérieur du campus ont dégénéré en violents affrontements avec les Forces de défense et de sécurité (Fds). Le déploiement de chars anti-émeutes et d'éléments du Gmi (Groupement mobile d'intervention) est un signal fort de la montée en puissance de la confrontation, avec des blessés rapportés des deux côtés.

L'entrée des Fds à l'intérieur du campus est considérée par beaucoup comme une violation des franchises universitaires, un seuil symbolique rarement franchi qui exacerbé la colère étudiante et la critique de la part de l'opinion publique. Face au chaos, le Conseil académique de l'Ucad a autorisé le Recteur à faire appel aux Forces de l'ordre pour «sécuriser le campus», officialisant l'intervention policière dans l'enclave universitaire. Après une nouvelle journée de manifestations violentes, il est prévu un temps d'accalmie aujourd'hui et demain. Le Collectif des amicales de l'Ucad a décidé de suspendre pour 48h son mouvement de contestation. Il a pris cette décision hier, après une rencontre avec le Khalife général de Bambylor et Serigne Moustapha Ahsa Tilala. «Après de longues discussions sur la situation critique que traverse l'université, sur les raisons profondes des mouvements, ainsi que sur les nombreux blessés enregistrés ces derniers jours, les deux autorités ont exprimé leur pleine compréhension du combat mené par les étudiants», écrit le Collectif

des amicales de l'Ucad.

Lors des discussions, les deux figures religieuses ont demandé aux étudiants d'accepter une «suspension de 48h» pour leur permettre «d'intervenir personnellement dans la résolution de cette crise et d'éviter de nombreux nouveaux blessés». Pour aller plus loin, les deux guides religieux ont «affirmé être prêts, si nécessaire, à prendre directement contact avec le président de la République». Insistant sur leurs personnalités «écoutées, influentes, et reconnues pour leur rôle», ils ont précisé que «si l'Etat ne prend pas ses responsabilités dans le délai de 48h», ils «s'impliqueront pleinement dans le processus pour aider à trouver une issue, ce qui donnerait une autre dimension à la situation».

En Conseil des ministres, la question a été totalement occultée par le chef de l'Etat et le Premier ministre. Alors que le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'est contenté d'une phrase simple pour évouer la crise : il a «fait sa communication sur l'amélioration du système de paiement des allocations d'études».

bsakho@lequotidien.sn



Le Pats déserte le campus

MEILLEURS Tensions à l'université Cheikh Anta Diop

Too nekk foofu la



L'Evidence

04 décembre 2025

Too nekk foofu la



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

La CNDH appelle au calme et au dialogue face aux tensions

La Commission Nationale des Droits de l'Homme du Sénégal (CNDH) exprime sa profonde inquiétude face aux perturbations enregistrées ces derniers jours à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, selon un communiqué publié ce mercredi 3 décembre 2025.



La Commission note que ces tensions se traduisent par des affrontements violents entre étudiants et forces de l'ordre. Dans ce contexte, elle lance un appel au calme et rappelle l'importance de maintenir un climat propice à l'enseignement, à la recherche et à la réflexion au sein de l'espace universitaire.

Conformément à son mandat de prévention d'actes de violences des droits humains, la CNDH invite toutes les parties prenantes — étudiants, autorités universitaires, enseignants, personnel administratif et pouvoirs publics — à privilégier le dialogue pour trouver les meilleures conditions de sortie de crise. Selon elle, le dialogue reste le seul moyen durable de résoudre les différends tout en respectant les droits et devoirs de chacun.

La Commission appelle également les autorités compétentes

à adopter des mesures pacifiques dans la gestion des revendications étudiantes et à veiller à la préservation de l'intégrité physique et morale des étudiants, ainsi qu'au respect de leurs libertés fondamentales.

Par ailleurs, elle encourage les étudiants à exprimer leurs revendications de manière pacifique, dans le strict respect des lois et règlements, et rappelle que le droit à l'éducation est fondamental et nécessite un environnement serein, sécurisant et respectueux de la dignité humaine.

Enfin, la CNDH réaffirme sa disponibilité à contribuer à toute initiative de médiation, d'écoute et de concertation pouvant favoriser une sortie de crise rapide et durable, et renouvelle son engagement à œuvrer pour une université apaisée, inclusive et ouverte au dialogue.



La nouvelle doctrine intempestive du Mesri sénégalais

Depuis l'avènement de Pastef au pouvoir, un discours s'est imposé dans les sphères gouvernementales : celui de la rupture de la rigueur, de la transparence. Mais paradoxalement, c'est dans le secteur qui cristallise le plus d'espoir, celui de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri), que les pratiques les plus déroutantes, les plus abruptes et les plus incompréhensibles se sont installées. Et aujourd'hui, avec la suspension brutale et iconoclaste des bourses pour les étudiants de Master 2, le masque est tombé : le Mesri sombre dans un dilatoire qui relève moins de la réforme que de l'indifférence, moins de la rigueur que de la désinvolture de l'ampleur.

L'ampleur de la situation nous impose, peut-être à contrecour, de nous détacher de notre grille habituelle d'analyse : le Droit et les finances publiques.

Il

peut-être simplement et uniquement de la littérature pour une fois-ci.

Ni chiffres, ni données, ni

technicité dévouante dans le

propos.

En

réalité,

je n'en

dispose

pas

car,

comme

je le

confesse

à un

groupe

d'amis,

il y a quelques jours, une de mes connaissances au Mesri me mariait ne pas vouloir me donner quelques données budgétaires et quantitatives sur les bourses, le taux de passage en Master, les flux d'orientations et le suivi des investissements sur les cinq dernières années, au motif que j'ai été récemment irrévérencieux à leur rencontre. Voilà une attitude qui donne la pleine mesure de l'état d'esprit du désormais «adversaire».

Pour ne pas s'y tromper : l'irrévérence de cette tribune n'est qu'à la hauteur de l'indifférence du «mais ce riz» (et le riz, les étudiants en font une bouchée).

Il y a cinq mois, j'avais publié une note : Omar Sadiakhou, «Le problème du Mesri, c'est le Mesri : les dépenses universitaires, charges ou investissements ?», journal *Le Quotidien*, 17 juillet 2025 : <https://lequotidien.sn/le-probleme-du-mesri-cest-le-mesri-les-depenses-universitaires-charges-ou-investissements/>

... qui démontait méthodiquement la thèse du ministère selon laquelle les dépenses par étudiant seraient devenues insoutenables : l'étudiant sénégalais coûte cher. Une affirmation répétée à satiété,

mais interdépendante d'aucune analyse honnête, d'aucun examen chiffré rigoureux, d'aucun effort pour contextualiser la dépense éducative dans l'économie réelle, comme les économistes peuvent en voir dans le modèle de Robert Barro. Cette note démontre que la supposée «lourdeur budgétaire» brandie comme justification à la frilosité ministérielle n'était rien d'autre qu'un écran de fumée qui brouillait les facteurs structurels d'un département en perfidie : vitesse ; années interminables ; infrastructures défectueuses, manque de personnel, financement minimaliste de la recherche, etc. Un prétexte commode pour masquer un déficit de vision et de planification. Or, cela est au cœur de tout système politique et économique viable.

Et maintenant, cinq mois plus tard, que constate-t-on ? Au lieu de corriger, au lieu d'améliorer, au lieu de consolider, le Mesri choisit la facilité : suspendre. Suspendre frôlant le suicide sans mesure d'accompagnement. En réalité, je n'en dispose pas car, comme je le confesse à un groupe d'amis, il y a quelques jours, une de mes connaissances au Mesri me mariait ne pas vouloir me donner quelques données budgétaires et quantitatives sur les bourses, le taux de passage en Master, les flux d'orientations et le suivi des investissements sur les cinq dernières années, au motif que j'ai été récemment irrévérencieux à leur rencontre. Voilà une attitude qui donne la pleine mesure de l'état d'esprit du désormais «adversaire».

Un dilatoire qui ne dit pas son nom

Ce qui se déploie sous nos yeux n'est pas une gestion rationnelle, encore moins une gouvernance d'excellence. Ce que le Mesri orchestre, c'est un dilatoire institutionnel, une

L'iconoclasme comme méthode administrative d'un département hostile au Droit

stratégie d'attente, de recul, de temporisation, calculée, où chaque retard est justifié par un langage technocratique qui ne trompe plus personne. C'est une fuite en avant, symptôme, là aussi, et pour s'en désoler, de tout un gouvernement qui est partout sauf au salon des priorités :

On invoque la réorganisation ;

On

invoque

la transition

;

On

invoque

la

relecture

des

mécanismes

;

Mais

en

vérité,

tout

ceci

n'est

qu'un

long

ridéau

rhetorique

destiné

à gagner

du

temps

à assumer

la

responsabilité

des

choix

opérés

tant sa jeunesse académique. La bourse n'est pas un luxe, ni un privilège : c'est un levier de stabilité, un outil d'égalité, une compensation nécessaire dans un environnement où les opportunités économiques sont limitées. La supprimer, même temporairement, c'est attaquer le cœur même de la démocratie. Les étudiants demandent une gouvernance cohérente portée par une administration respectueuse. Ils demandent pas des privilégiés : ils demandent la normalité.

Conclusion : la jeunesse (surtout étudiante) ne se gouverne pas par le mépris

Il est temps que le Mesri mesure l'ampleur de sa responsabilité. Il est temps qu'il cesse de confondre réforme et déconstruction. Il est temps qu'il comprenne que chaque étudiant suspendu, c'est une thèse qui meurt, un projet professionnel qui se fracture, une famille qui sombre dans l'insécurité.

La jeunesse n'est pas un amas de chiffres. Elle n'est pas un coût. Elle n'est pas un fardeau. Elle est l'avenir d'un pays. Et un pays qui méprise son avenir se condamne lui-même.

Omar SADIAKHOU
Enfant de l'école publique sénégalaise

Crise universitaire : effets décalés d'options pédagogiques inopérantes et de choix politiques mal assumés

Le problème des bourses de Master que nous voyons aujourd'hui est une conséquence de choix politiques mal assumés et d'options pédagogiques sans mesures d'accompagnement. Les bourses et œuvres sociales dans les universités présentent de plus en plus sur les finances publiques.

Difficultés d'adaptation au système Lmd

Le Sénégal a adopté le système Licence-Master-Doctorat (Lmd) en 2011, et nos universités s'y adaptent difficilement. Comme par hasard, les problèmes de calendrier ont commencé en 2012. Pourtant, le Lmd permet l'alignement aux standards internationaux et favorise la réussite des étudiants en leur permettant de capitaliser et de transférer les crédits déjà acquis.

Cependant, ce système est lourd pour nos universités car il fragmente les enseignements,

accroît les besoins en personnels enseignants, en salles de cours, et augmente les effectifs étudiants à travers le passage conditionnel ; c'est-à-dire la possibilité de passer en classe supérieure avec 70% des crédits requis ; les 30% étant une dette à payer l'année suivante (au lieu de redoubler). L'étudiant est donc «enjambiste» et est évalué dans deux classes la même année.

Les enseignants sont obligés de passer la moitié de l'année à évaluer et l'autre moitié à enseigner ; ce n'est pas l'idéal. Les années académiques se chevauchent, les années budgétaires s'imbriquent et doivent enjambier comme les étudiants enjambistes.

Réticences à réduire la durée des semestres

L'année académique dure 25 semaines, même lorsqu'il n'y avait pas internet. Aujourd'hui,

la durée des semestres peut être réduite pour retourner sur un calendrier normal.

A l'Ucad, les établissements

ont

des

plateformes

permettant

aux

étudiants

d'accéder

aux

supports

de

cours

et aux

corrige

s

gés

des

Td.

Malheureusement,

on fait toujours le même nombre d'heures en présentiel.

Un même calendrier de la 1^{ère} année (L1) à la 5^{ème} année (M2) aurait facilité la gestion des bourses.

Des choix politiques mal assumés

Depuis plusieurs années, le Sénégal a choisi d'orienter tous les bacheliers (qui en font la demande) dans les universités publiques ; très peu vont dans les Instituts supérieurs professionnels (Issep).

En conclusion, le problème des bourses n'est pas seulement financier ; il est multidimensionnel et nécessite une action concertée de tous les acteurs, si on veut éviter qu'il se repose avec beaucoup plus d'acuité les années à venir.

Pr Abou KANE
Fiseg/Ucad



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Too nekk foofu la



Audit des bourses universitaires : le gouvernement veut faire la lumière sur la gestion...

Après s'être attaqué à la masse salariale et aux effectifs de la Fonction publique, le gouvernement compte désormais auditer le système des bourses dans les établissements publics d'enseignement supérieur. L'annonce a été faite par le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, lors de son passage à l'Assemblée nationale. «Nous auditerons tout ce que nous pourrons auditer», a-t-il insisté, rappelant la volonté de l'État de garantir une gestion plus transparente.



[Lire la suite](#)

UN
Université numérique
CHEIKH HAMDOU KANE

000

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Africa24TV
4 décembre 2025

Alors que l'entrepreneuriat et l'innovation deviennent des leviers majeurs pour transformer l'Afrique, le soutien aux jeunes chercheurs apparaît plus stratégique que jamais. À Abidjan, la nouvelle édition des bourses IKREA 2025 met en lumière cette dynamique en récompensant quatre talents issus d'un processus de sélection exige



[Lire la suite](#)

000

ACTUALITE SYNDICALE



Université : le SAES alerte sur une “situation catastrophique” et appelle à un dialogue d’urgence

Le Soleil
04 décembre 2025

Le Bureau national du Syndicat autonome de l’Enseignement supérieur (SAES) s’est réuni ce mercredi 3 décembre 2025 pour examiner la situation des universités publiques sénégalaises. À l’issue de cette rencontre, le syndicat dresse un constat : l’année académique 2024-2025 peine toujours à être bouclée alors que les nouveaux bacheliers de 2025 attendent encore le démarrage effectif de leurs cours.

[Lire la suite](#)



Crise dans des universités publiques : le SAES tire la sonnette d'alarme

Seneweb
03 décembre 2025

Réuni ce mercredi 3 décembre 2025 à Dakar, le Bureau national du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) a dressé un tableau particulièrement préoccupant de la situation dans les universités publiques sénégalaises. Selon le syndicat, les établissements peinent toujours à achever l'année académique 2024-2025 tandis que les nouveaux bacheliers de 2025 attendent encore le démarrage effectif de leurs cours.

[Lire la suite](#)



A large, stylized graphic of the word "GO" in white, blocky letters, overlaid on a blue-toned photograph of a stadium. The letters are thick and have a slight shadow, giving them a 3D effect. The background is a blurred image of a stadium with spectators and a field, with a prominent blue sky and some white clouds. The overall composition is dynamic and energetic.

VIE ETUDIANTE

Affrontements à l'Ucad : Gatsa-gatsa entre Fds et étudiants

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) traverse une nouvelle période de turbulence, caractérisée par une crise profonde qui mêle des problèmes structurels anciens à des revendications étudiantes et syndicales plus récentes. Cette crise, qui affecte le calendrier académique et la vie sur le campus, est devenue un baromètre des tensions sociales et politiques au Sénégal. La journée de violence à l'Ucad hier confirme l'urgence d'une solution structurelle, et pas seulement conjoncturelle. Tant que les problèmes fondamentaux de capacité d'accueil, d'encadrement et de paiement des aides sociales ne seront pas résolus, l'université risque de rester un foyer de tensions récurrentes.

[Lire la suite](#)



Sénégal: la tension monte au sein des universités, faute de versement d'arriérés de bourses

RFI
1er décembre 2025

Au Sénégal, la tension monte, depuis plusieurs semaines, dans les universités. Depuis deux semaines, des milliers d'étudiants réclament le versement de leurs bourses, bloquées depuis plusieurs mois. Le bras de fer a tourné à la crise, ce lundi 1er décembre, à Dakar : cours suspendus, heurts et des blessés.



[Lire la suite](#)

Bourses universitaires : Début des paiements le 2 décembre

La Direction des Bourses du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé, dans un communiqué daté du 1er décembre 2025, le démarrage des paiements pour les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur.

Selon la note officielle, le versement des allocations d'études des mois d'octobre et novembre 2025, ainsi que le paiement du trousseau pour l'année académique 2025-2026, débutera mardi 2 décembre 2025.



[Lire la suite](#)

Bourses: soulagement pour les étudiants après les violents affrontements à l'UCAD

Senego
1er décembre 2025

La Direction des Bourses informe les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur que le paiement des allocations pour octobre et novembre 2025, ainsi que le trousseau pour l'année universitaire 2025-2026, commencera ce mardi 2 décembre 2025.

[Lire la suite](#)



Manifestation des étudiants : Seydi Gassama plaide pour le paiement sans retard des bourses

Le coordonnateur d'Amnesty International Sénégal, Seydi Gassama, plaide pour la cause des étudiants en mouvement d'humeur depuis quelques jours.

Dans un post partagé sur sa page Facebook, ce mardi 2 décembre 2025, Seydi Gassama souligne que "les ressources destinées au paiement des bourses des étudiants sont inscrites dans le budget de l'État. Elles doivent être payées, sans retard, comme les salaires des fonctionnaires. La violence liée au retard de paiement des bourses ne doit pas être normalisée."

[Lire la suite](#)



Dakaractu
02 décembre 2025

Too nekk foofu la



Kaffrine : Les étudiants de l'USSEIN en colère exigent bourses et achèvement des travaux

Seneweb
02 décembre 2025

Moustapha Sène, « délégué porte-parole du jour », a annoncé une nouvelle mobilisation étudiante dans la région de Kaffrine. Après les mouvements notés à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, « c'est au tour des étudiants de l'Université Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niass » (USSEIN) de faire entendre leur voix.

Hier, le mouvement avait débuté au campus de Fatick. Aujourd'hui, ce sont les étudiants du campus de Kaffrine qui ont « battu le macadam », érigéant des barricades et « brûlé des pneus et ordures sur certains axes stratégiques de la ville ».



[Lire la suite](#)

Crise à l'UCAD : Les étudiants ont échangé avec Ousmane Sonko et El Malick Ndiaye

La crise persiste à l'université Cheikh Anta Diop (UCAD), malgré des pourparlers intenses au sommet de l'État. Le Collectif des amicales de l'UCAD a dénoncé le maintien des forces de l'ordre sur le campus, y voyant une violation "flagrante des franchises universitaires et un non-respect des engagements préalables".

Le communiqué du collectif révèle un marathon de négociations tenu ce mercredi, impliquant notamment le président de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye, et le ministre de l'Enseignement supérieur, Daouda Ngom. Les représentants des étudiants se sont même entretenus en ligne avec le Premier ministre, Ousmane Sonko.

[Lire la suite](#)



Vendredi 05 Décembre 202

Actualité

Keur N° 6647

Ucad, le jour d'après et les cicatrices du chaos

Après une journée de violences et de chocs à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, un calme précaire s'y est installé. Pourtant, le campus social reste marqué, comme figé, par les stigmates indélébiles d'une journée épouvantable. Plongée au cœur d'un lendemain où la puissance est tombée, mais où chaque pierre, chaque odeur, chaque silence rappelle encore la tempête.

L'odeur tenace d'une violence encore présente

Sur le front du nettoyage, la bataille pour la normalité

Plus loin, au cœur du campus social, par endroits, quelques silhouettes s'ouvrent à l'air. Armés de balais et de bâtons, empêtrés dans le campus et volontiers s'abstenus à ne rien faire. Malgré l'air saturé de fumée et d'odeurs de tabac, la bataille s'entretient. Les gestes sont lents mais résolus, presque cérémonieux. Les balais raclent le bitume, rassemblent verre et pierres éparpillés, tandis que la poussière tourbillonnante s'ajoute à la brume de l'heure présente. Quelques uns s'arquent un instant, reprenant leur souffle, avant de se replonger dans la tâche avec une détermination palpable. Les visages sont marqués par la fatigue et l'inquiétude, mais également par la volonté obstinée de rester.

Grève suspendue, examens reportés et attente des décisions

La grève, suspendue pour 40 heures, laisse planer un doute sur la reprise des examens de rattrapage du second semestre à la faculté des Lettres et Sciences Humaines. Les étudiants observent, impatients mais attentifs, l'évolution des événements entre les amicales et le ministère de tutelle, aussi désempêtré de clarifier les procédures nowotnickiennes que « une profonde désolation ». L'Ucad ne mérite pas cela. Nous savons que nous n'aurions jamais dû arriver là.

Il nous faut une rencontre avec le ministre du enseignement Supérieur, Daoud Ngoumou, n'est qu'il lisse de l'issue de cette rencontre que nous pourrons nous débarrasser de l'ambiguïté qui nous pèse. Mais ce qui est sûr, c'est que l'Ucad ne mérite pas cela.

Yves Fortin, président de l'Union des étudiants de la faculté de droit des sciences humaines et membre du collectif des amicales

La rencontre avec le ministre devrait, dès lors, sceller l'issue de cette trame déviale : déclarer l'échec d'un projet qui a démontré être un tressis d'opposition à l'avenir de nos étudiants.

AM-HA GOUDET

Le Collectif des étudiants refuse le paiement échelonné des Master

Les mots employés reflètent à la fois la complexité de la situation et le sentiment d'inatisfaction des étudiants à l'issue de leur rencontre, hier soir, avec le ministre de l'Enseignement supérieur, Daouda Ngom. «Confiant dans la volonté du gouvernement, le collectif a renouvelé la confiance dans les négociations. A l'issue de ces échanges, l'ensemble de la plateforme revendicative a été accepté, à l'exception du point le plus urgent. Il s'agit de la question du rappel des étudiants inscrits en Master 1, qui fut à l'origine même du mouvement de grève. L'Etat du Sénégal a proposé un paiement échelonné au cours de l'année universitaire 2026-2027. Le collectif regrette d'annoncer à l'opinion nationale que cette proposition a été rejetée», indique le communiqué final du Collectif des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

«Les activités pédagogiques demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre»

Pour ce qui est des étudiants de Master 2, précise le document transmis à la presse tard hier soir, le processus sera relancé et les étudiants devront effectuer leur deuxième année de Master vers leur

bourées régulières. «Les administrateurs devront transmettre de nouveau les résultats pour certains étudiants, par manque de précision, ne figurent plus dans la base de données de la Direction des bourses plaignants les représentants étudiants. Face à cette situation, le collectif demande au comité universitaire à prendre toutes les mesures nécessaires pour préparer conséquemment. Les discussions se poursuivent jusqu'à la fin de la semaine. Tout au long du collectif souligne que «les activités pédagogiques demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre».

A. GOU

www.gfm.su

■ CRISE DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Les travailleurs des établissements scolaires et universitaires solidaires avec les étudiants de l'Ugb..

Le Syndicat des travailleurs des établissements scolaires et universitaires (Stesu) / section Saint-Louis a décrété, hier, 48 heures de grève pour exprimer sa solidarité aux étudiants de l'Université Gaston Berger (Ugb). Ces derniers ont encore affronté les forces de l'ordre durant toute la matinée sur la Route nationale N 2.

de débris. Les étudiants réclament la réintégration des étudiants en Master 2 dans les salles de paiement, une connexion Wi-Fi fonctionnelle et une révision des chantiers de logements et infrastructures universitaires.

Le Syndicat des travailleurs des établissements scolaires et universitaires (Stéus), section Saint-Louis, leur a manifesté son soutien dans ce combat. Amath Diallo, secrétaire général du Stéus, a déclaré : « Nous sommes tous dans la même bataille. L'enseignement supérieur tient des étudiants afin de trouver des solutions concrètes et rétablir la paix sur les campus. Amath Diallo a également évoqué les difficultés rencontrées par les nouveaux bâtiments orientés vers l'Ug, notamment le programme de logement. « Aujourd'hui, ces boutiques sont cruciales pour les étudiants. Elles doivent être payées, elles doivent être payées, les étudiants passent bien plus de temps dans nos bâtiments que dans leur logement. »

leur licence ou leur master », a ajouté. Le syndicat affirme sa solidarité avec les étudiants et appelle que l'Enseignement supérieur repose sur trois piliers : étudiants, enseignants et personnel administratif, technique et de service. « Une perturbation dans un de ces maillons bloque l'ensemble du système », a dit le secrétaire général du Stessu / section Saint-Louis.

Jeanne SAG
(Correspondan

...Ceux de l'Ucad ont échangé avec Ousmane Sonko et El Malick Ndiaye

Le Collectif des amicales de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) informe avec toute répy, le mercredi dernier, par le président de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye et échangé par visioconférence avec le Premier ministre Ousmane Sonko, sur la situation qui prévaut en ce moment dans les universités publiques, notamment la question des bourses.

Le Collectif annonce la poursuite des discussions avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Innovation et de l'Innovation. Il compte retourner aussi à la base pour une concertation avec les différentes amicales avant toute décision.

La structure considère, la présence et l'intervention des forces de l'ordre sur le campus comme étant « une violation flagrante des droits humains ».

10. *Leucosia* (Leucosia) *leucostoma* (Fabricius) (Fig. 10)

Dans un communiqué publié hier, jeudi 4 décembre, la structure tient à « remercier ces autorités pour leur disponibilité en vue d'une issue favorable à la crise tout en rappelant que la condition de base demeure le retrait définitif de toutes les forces de l'ordre de l'espace universitaire ». « Des propositions ont été formulées pour les Masters 1 et 2. Une partie des revendications trouve une issue favorable, mais la grande majorité reste en discussion », précise dans le document le collectif des amicales de l'Ucad.

Daouda DIOUF

Les universités sommées de déposer les listes des ayants droit pour les Master 2

l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation nous avait alors une date précise du nombre d'étudiants de Master 2 éligibles à une inscription au titre de l'année 2025-2026. Dans une lettre circulaire rendue publique, hier, le Pr Daouda Ngom demande aux universités publiques de lui faire parvenir, au plus tard le 16 décembre courant, la liste de tous les étudiants de Master 2, par Faculté ou Unité de formation et de recherche (Ufr), qui sont éligibles à une nouvelle inscription au titre de l'année académique 2025-2026. Le Pr Ngom dit « attacher du prix à l'exécution diligente de cette lettre circulaire afin de permettre le positionnement des ayants droit dans le système ». « Attacher », le rai-

S.P.SAI

LE SOLEIL - VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025

66 L'Etat nous a donné cette année, un budget de 200 millions de FCfa pour le projet de digitalisation de la base de données des bourses.

JEAN AMÉDÉ DIATTA, DIRECTEUR DES BOURSES

■ JEAN AMÉDÉ DIATTA, DIRECTEUR DES BOURSES

« Nous pensons qu'il y a un écart de perception sur le cas des Masters »

Le directeur des Bourses est convaincu que le goulot d'étranglement avec les étudiants sur la question des bourses est purement technique. Jean Amedé Diatta estime que c'est sur la manière de payer qu'il y a un écart de perception particulièrement concernant les inscrits en Master 2. Dans cet entretien avec « Le Soleil », il pense que l'espoir est permis pour parvenir à un consensus dans les brefs délais.

Monsieur le directeur, où en êtes-vous avec le traitement des dossier des bourses ?

Les discussions avancent bien et chaque partie a décidé de faire des concessions. Nous pensons que d'ici à 24 heures, les choses vont évoluer positivement et qu'on va sortir de la crise.

Fondamentalement, nous pensons qu'il y a un écart de perception sur la question. Ce que nous pensons être bien pour les étudiants, eux ils ne semblent pas le comprendre effectivement. Ce que nous remettons en cause, les étudiants le perçoivent comme leur droit.

Par exemple, si l'on prend le cas des Master 1 de l'Ucad, ce sont des étudiants qui se sont inscrits après le délai de paiement qui est fixé d'octobre en septembre. Ils nous demandent de l'étendre dans une nouvelle année, 2025-2026 avec des risques budgétaires. Non seulement ils ont déjà reçu les premiers mois de cette année (115.000 FCfa à savoir octobre et novembre), ils

nous demandent de les payer intégralement d'octobre 2024 à octobre 2025 alors qu'ils viennent de s'inscrire en octobre 2025 et ont démarré les cours en novembre. Ils disent qu'ils ont droit au paiement rétroactif qui remonte à 2024. On n'a pas de souci avec ça, mais le problème est technique. Payer quelqu'un pour une année antérieure et continuer avec lui pour la nouvelle année, cela revient à dire que tu as payé deux fois. Alors que le boursier est budgétisé qu'une seule fois l'année et la direction des Bourses ne peut pas se permettre cette faute de gestion. C'est-à-dire le certificat de scolarité qui mentionne la date d'inscription montre que c'est à partir de l'inscription qu'on démarre les paiements en réalité. Mais ils disent qu'ils en ont droit. Mais ils doivent savoir que le problème est technique. Les exercices budgétaires nous disent que l'on pense qu'il y a retard. Les étudiants le perçoivent comme leur droit.

Par exemple, si l'on prend le cas des Master 1 de l'Ucad, ce sont des étudiants qui se sont inscrits après le délai de paiement qui est fixé d'octobre en septembre. Ils nous demandent de l'étendre dans une nouvelle année, 2025-2026 avec des risques budgétaires. Non seulement ils ont déjà reçu les premiers mois de cette année (115.000 FCfa à savoir octobre et novembre), ils

EDUCATION ET FORMATION

9



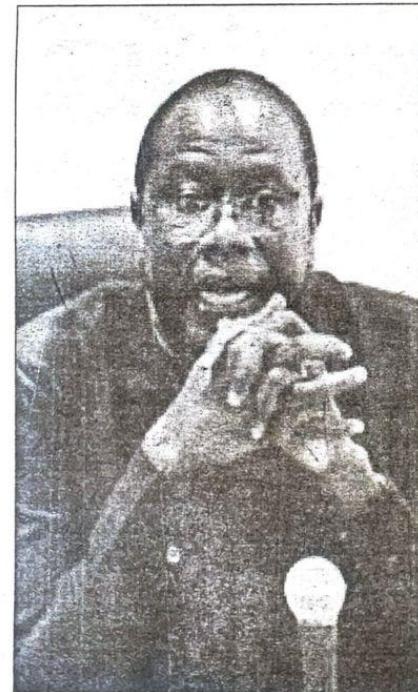
Vous êtes inscrit le 25 octobre, c'est à partir de cette date que vous êtes devenu étudiant pour la direction des Bourses.

Face à cette situation, n'est-il pas nécessaire d'harmoniser davantage les procédures avec les universités par exemple en procédant à une digitalisation intégrale du système ?

Nous pensons que c'est plutôt un écart de perception et les discussions se poursuivent. Pour l'étudiant il pense qu'il y a retard. S'il se souvient, la dernière fois qu'il a été payé, c'est quand il était en Licence 3 en octobre 2024. Mais nous, dans notre perception des choses, l'étudiant est inscrit en octobre, c'est à partir de cette date qu'il est considéré étudiant et l'on a payé à partir de cette échéance et il n'y a pas de retard. Nous payons un étudiant qui a le statut

Propos recueillis par Seydou Prosper SADIO

Enseignement supérieur : le ministère réclame la liste des étudiants de Master 2 éligibles aux bourses



frontements entre Forces de l'ordre et étudiants, la situation est loin d'être réglée entre les étudiants et les gouvernements. En effet, pour les bourses du troisième cycle, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) veut y voir plus clair. En effet, le département qui dirige le ministre Daouda a adressé, hier, aux recteurs des universités sénégalaises, une lettre-circulaire pour demander la liste des étudiants de Master 2 éligibles à une inscription pour l'année académique 2025-2026. Selon le décret 2014-963 du 12 août 2014 fixant les conditions d'attribution des allocations d'études, «les étudiants de Master bénéficient de deux années de bourse, avec la possibilité d'une troisième en cas de redoublement. Le ministère demande aux recteurs de transmettre, au plus tard le 16 décembre 2025, la liste complète des étudiants de Master 2 éligibles, classée par faculté ou Ufr».

M. GACKO

SAINT-LOUIS

L'UGB renoue avec la violence

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis a renoué hier avec la violence. Les étudiants ont barré la route, causant d'énormes ennuis aux usagers qui empruntent cet axe. Les pensionnaires de Sanar peuvent désormais compter sur le syndicat des travailleurs des établissements scolaires et universitaires.

De vifs affrontements ont été encore notés à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis entre étudiants et les forces de défense et de sécurité (FDS). Les pensionnaires de la deuxième institution universitaire continuent de réclamer leurs bourses. Ousseynou Niang, le président de la coordination des étudiants de Saint-Louis (CESL), n'y est pas allé par quatre chemins pour dénoncer cette situation. «Les gens doivent savoir que l'Université n'est pas un champ de bataille. Mais face à la décision prise par le ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), nous entendons défendre nos intérêts. Nous n'allons pas reculer», a signalé M. Niang qui pense que les autorités doivent prendre leurs responsabilités «pour mettre fin à nos problèmes en nous payant nos bourses». Dans ce combat, les étudiants ont le soutien du syndicat des travailleurs des établissements sco-

laires et universitaires (STESU). Son secrétaire général, Amath Diallo, a dénoncé cette situation. «Nous dénonçons cette situation explosive. Les conséquences sont catastrophiques. C'est pourquoi nous invitons l'Etat à ouvrir de véritables discussions pour éviter une escalade», a déclaré le syndicaliste avant de poursuivre : «le climat actuel menace l'outil de travail que constitue l'université». Selon lui, il est nécessaire d'instaurer un dialogue permanent avec les étudiants pour prévenir le pire. «Malgré la position de l'Etat, dans la pratique, les étudiants ont raison. Nous assistons à des années académiques perturbées. Nous invitons l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur à travailler afin de ramener la paix et rétablir le fonctionnement normal», a averti le syndicaliste.

Très virulent, Amath Diallo a établi les difficultés rencontrées par les nouveaux bacheliers orientés à l'Université Gaston Berger. «Nous déplorons la faible capacité d'accueil dans les restaurants. Nous appelons l'Etat à revoir la question des bourses, jugées cruciales pour les étudiants qui dépassent largement les durées théoriques des cycles de licence et de master sans être responsables de ces retards», a précisé M. Diallo.

Galaye SENE

Too nekk foofu la



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

C'est le calme en attendant l'issue des négociations

Le collectif des amicales de l'Université Cheikh Anta Diop a rencontré le président de l'Assemblée Nationale, El Malick Ndiaye et le ministre de l'Enseignement supérieur, Daouda Ngom et échangé au téléphone avec le Premier ministre Ousmane Sonko. Les étudiants ont ainsi informé la communauté étudiante sur un avancement positif des négociations.

Va-t-on vers une sortie de crise à l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad) ? La tension est en train de s'estomper à l'Ucad qui est toujours quadrillée par un dispositif policier. «Aujourd'hui, c'est un calme plat qui a régné hier au temple du savoir après une semaine d'échauffourées entre étudiants en Master qui revendentiquent le paiement de leurs bourses et les policiers. Cette situation s'explique par les négociations entre les autorités et les étudiants pour trouver une solution à cette lancinante question. D'ailleurs, dans un communiqué, le collectif des amicales de l'Ucad fait le compte rendu de la rencontre. «Tout d'abord nous dénonçons la violation flagrante des franchises universitaires. Ce qui s'est passé avant hier est profondément déplorable et traduit un non-respect des engagements pris lors des pourparlers entre le collectif et les autorités», déplore le communiqué.

qué.

Le collectif avait, dit-il, suspendu son mot d'ordre afin d'entamer des négociations, à la condition préalable du retrait de la note autorisant la présence des forces de l'ordre dans l'espace universitaire. Ce qui n'est pas effectif. Le Collectif informé, dans un document partagé dans la presse, la communauté universitaire qu'il a été reçu hier par le président de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye. «Après plusieurs heures d'échanges, il nous a conviés à une nouvelle rencontre en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Daouda Ngom qui a débuté aux environs de 00h jusqu'à 02h du matin», détaille la note. Les deux autorités suscitées ont entre-temps impliqué le chef du gouvernement. Au cours des discussions, «le collectif s'est également entretenu en ligne avec le Premier ministre, Ousmane Sonko», ont ajouté les représentants des étudiants.

«Nous remercions ces autorités pour leur disponibilité en vue d'une issue favorable à la crise», rapporte le communiqué. A en croire le collectif, la situation est en train de trouver une issue favorable. En la matière, des positions ont été formulées concernant les Masters 1 et 2. «Une partie des revendications concernant ces niveaux d'études a trouvé une issue favorable.» Seulement la crise

n'est pas complètement vidée. «Mais la grande majorité est toujours en discussion.» Les étudiants ont formulé des exigences pour poursuivre la dynamique de résolution de la crise. «La première exigence, acceptée par les autorités avant toute poursuite des négociations, demeure le retrait définitif de toutes les forces de l'ordre de l'espace universitaire», ont exprimé les étudiants tout en faisant preuve de constance.

«Fidèle à ses principes, le collectif a décidé de se replier à la base afin d'échanger avec les différentes parties prenantes. Les discussions reprendront ce jeudi à 17h, avec les mêmes autorités», souligne la même source.

Les représentants des étudiants rassurent sur leur bonne foi pour sortir l'université de Dakar de cette crise des sous. «Le collectif des amicales de l'UCAD peut, parfois, être incompris, mais il demeure serein, cohérent et déterminé dans ses stratégies de lutte. Les membres du collectif se sont toujours engagés avec fermeté, intégrité et loyauté pour la défense exclusive des intérêts de l'étudiant», dit le collectif des étudiants avant de réitérer en fin de compte son engagement total envers la vaillante communauté étudiante.

Sitapha BADI

BOURSES UNIVERSITAIRES : LA DIRECTION ANNONCE UNE ISSUE « DANS LES PROCHAINES 24 HEURES »

RTS
05 décembre 2025

Alors que le calme est revenu certains campus, le directeur des Bourses estime que l'éclaircie est proche : « D'ici 24 heures, les choses vont évoluer positivement et on va sortir de la crise », annonce-t-il. À ses yeux, le désaccord repose sur « un écart de perception » entre ce que l'administration considère comme correct et ce que les étudiants perçoivent comme un droit acquis.



[Lire la suite](#)



ILS ONT PARLE DE NOUS



Pr Samuel Ouya, Recteur de l'Université numérique
Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)

**« Notre modèle de gouvernance
apportera une contribution
majeure à l'essor de
l'enseignement numérique »**

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (Un-Chk) est en train de multiplier les initiatives pour devenir un véritable environnement d'expérimentation des compétences des apprenants quelles que soient leurs filières de formation, a affirmé dans un entretien avec « Le Soleil », le recteur de cette institution devenue en 12 ans d'existence, la seconde université publique du Sénégal. Le Pr Samuel Ouya, qui a décliné les principales orientations de l'Un-Chk, réitère la volonté de l'institution à accompagner l'Etat dans le cadre du New Deal Technologique afin de faire du Sénégal, un pôle d'excellence technologique.



Activer Windows

Accédez aux paramètres pour activer Wir

Entretien réalisé par Seydou Prosper SADIO

[Lire la suite aux pages 14,15,16,17](#)

Une fenêtre sur l'inclusion numérique à Kolda

KOLDA- L'Espace numérique ouvert (Eno) de Saré Kémo, dans la commune de Kolda, a vibré, hier, au rythme de la Journée portes ouvertes organisée le programme Force-N, fruit d'un partenariat entre l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (Un-Chk) et la Fondation Mastercard. L'événement s'inscrit dans le cadre du New deal technologique à horizon 2034 porté par les nouvelles autorités. Il

[Lire la suite](#)



KAOLACK / JOURNÉE PORTES OUVERTES
Force-N présente son programme innovant de formation numérique

L'université numérique Cheikh Hamidou Kane, à travers son programme Force-N, a tenu une journée portes ouvertes à Kaolack au niveau de espaces numériques ouverts. Ce programme pour une formation ouverte pour le renforcement des compétences pour l'emploi et l'entrepreneuriat dans le numérique. FORCE-N a été piloté par l'université numérique Cheikh Hamidou Kane en partenariat avec la fondation MasterCard.



Dior Fall Samb responsable Marketing et communication de Force N a indiqué que ce programme offre des opportunités aux jeunes âgés entre 18 et 35 ans sur les métiers du numérique mais également des opportunités de formation d'accompagnement pour les collégiens et les lycéens. « Pour la vulgarisation du programme nous avons initié cette deuxième édition des mini journées portes ouvertes qu'on fait dans les régions du Sénégal, nous avons pendant une semaine fait la région de Saint-Louis à Kolda actuellement nos équipements sont à Mbour et nous sommes également ici à Kaolack dans le cadre de ces mini journées portes ouvertes » a expliqué Mme Samb. Elle ajoute que la région a forte potentielles innovation donc avant de mettre en place les certificats, il faut vraiment être à l'écoute des besoins du milieu professionnel. C'est sur cette base est que nous proposons des certificats actuellement, nous avons un catalogue de 35 certificats répartis en 5 familles de métiers et c'est certificat que nous mettons à disposition des participants qui leur permettent également de monter en compétence. Kaolack est une région à fort potentiel, il y a beaucoup de potentiels raison pour laquelle Kaolack fait partie des villes que nous avons ciblées pour pouvoir faire ces mini portes ouvertes pour présenter les opportunités qui sont offertes par le programme Force N. A partir de la formation, nous avons également l'accompagnement des entrepreneurs travers l'entrepreneuriat numérique avec des modules d'acculturation, on les prépare également à développer leur activité mais également il y a l'accompagnement à l'insertion professionnelle, à travers

Khadja Sene (correspondante)

APS, 03 décembre 2025

Mbour : des jeunes apprenants formés aux techniques du numérique

Mbour, 3 déc (APS) – Plusieurs apprenants ont bénéficié d'une formation sur le numérique et les techniques de rédaction de Curriculum Vitae et de lettres de motivation, mardi, lors d'une journée "portes ouvertes" à l'Espace numérique ouvert (ENO) de Mbour de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane, a constaté l'APS.



[Lire la suite](#)



ACTUALITÉ UN-CHK

Cybersécurité et souveraineté numérique : l'UN-CHK au cœur de la réflexion stratégique africaine à l'ère de l'IA

unchk.sn
1er décembre 2025

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) a participé à la 5^e édition de l'École d'été sur la cybersécurité, du 25 au 28 novembre 2025, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Cet événement, organisé par le Laboratoire d'Informatique, de Télécommunications et Applications (LITA) de l'École Supérieure Polytechnique (ESP), en collaboration avec LuxWays, avait pour thème : « Cybersécurité et souveraineté numérique à l'ère de l'intelligence artificielle en Afrique subsaharienne : Enjeux pratiques et perspectives ». Rencontre stratégique, l'École d'été sur la cybersécurité se veut un carrefour entre réflexion académique, innovation technologique et action concrète.



[Lire la suite](#)

Coopération : l'UN-CHK signe un partenariat stratégique avec la ville de Dakar

unchk.sn
05 décembre 2025

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) et la ville de Dakar ont procédé ce mercredi 03 décembre 2025, à la signature d'une convention de partenariat. La cérémonie officielle a vu le Recteur, Pr Samuel OUYA et M. Abass FALL, Maire de la ville de Dakar, parapher symboliquement les actes qui ouvrent ainsi une nouvelle étape de collaboration entre les deux structures.



[Lire la suite](#)

Une délégation de l'Université virtuelle du Burkina Faso (UVBF) en mission de benchmarking à l'UN-CHK

unchk.sn
05 décembre 2025

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) a reçu, du 03 au 05 décembre 2025, la visite d'une délégation de l'Université virtuelle du Burkina Faso (UVBF), en mission de benchmarking. Le Pr Samuel OUYA, Recteur de l'UN-CHK, les a accueillis, aux côtés des équipes techniques, pour leur permettre de découvrir les dispositifs, outils et modèles organisationnels qui structurent l'écosystème numérique de l'institution.



[Lire la suite](#)

Ouverture Éthique
Excellence Engagement Proximité



Plus
d'informations
baio-membres@unchk.edu.sn

Too nekk foofu la



[Plus d'infos ici](#)



Rentrée académique
2025 - 2026


Bienvenue
aux nouveaux
étudiants
de l'UN-CHK*

DCMUN

**Préinscriptions
et Inscriptions :**
**du 10 novembre
au 22 décembre 2025**

* Université numérique Cheikh Hamidou KANE



Mutuelle de Santé des Étudiants de l'UN-CHK

Adhésion

5000 FCFA
par an
Souscription
dans les ENO*

* Espace numérique ouvert

80%

- ▶ pour **la consultation** dans les structures publiques
- ▶ pour **l'achat de médicaments** dans les pharmacies agréées

Plus d'informations :
mutuelledesante@unchk.edu.sn



Scanner ici

[Plus d'infos ici](#)

00000



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

AGENDA

AGENDA



The poster for the JPO (Journées Portes Ouvertes) features a large blue 'JPO' logo. Below it, a list of activities includes: • Keynote • Expositions • Masterclass • Animations scientifiques • Panels • Ateliers pratiques • Concert. The date '17-18 Déc. 2025' is prominently displayed, followed by the location 'Place de l'Obélisque - 09h'. A QR code is provided for registration, with the text 'Inscrivez-vous ici' and the URL 'lc.cx/JPO-FORCEN'. The poster also features the logos of the Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE and the Mastercard Foundation. A woman in a blue dress is shown using a tablet, with a digital grid overlay. The FORCEN logo is at the bottom left, and social media icons for Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, and YouTube are at the bottom right.

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

In partnership with

mastercard foundation

JPO

- Keynote • Expositions • Masterclass
- Animations scientifiques • Panels
- Ateliers pratiques • Concert

17-18 Déc. 2025

Place de l'Obélisque - 09h

Inscrivez-vous ici

lc.cx/JPO-FORCEN

FORCEN
sa èllég ci xarala

Follow us on: [Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#)

@forcensenegal

Too nekk foofu la



[S'inscrire gratuitement ici](#)



1^{ère} édition

Journées de la Recherche et de l'Innovation & Doctoriales 2025

 18 et 19
décembre 2025

à l'ENO* Mermoz



Retransmission en live sur
YouTube @unchk_sn



Too nekk foofu la



THÈME : « UN-CHK : socle et emblème
du New Deal technologique »

Pour plus d'informations : pied@unchk.edu.sn
ecole.doctorale@unchk.edu.sn

* Espace numérique ouvert



00000

OPPORTUNITES



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KÉNIÉ

Appel à candidatures pour le recrutement d'Enseignants-chercheurs à l'UN-CHK

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'Enseignants-chercheurs pour ses trois (3) pôles de formation :

- Pôle Lettres, Sciences humaines et de l'Education (**9 postes**) ;
- Pôle Sciences économiques, juridiques et de l'Administration (**11 postes**) ;
- Pôle Sciences, Technologies et Numérique (**13 postes**).

Pour plus de détails sur les postes à pourvoir et les pièces à fournir, consulter les fiches de poste de chaque pôle :

- [Pôle Lettres, Sciences humaines et de l'Education](#) ;
- [Pôle Sciences économiques, juridiques et de l'Administration](#) ;
- [Pôle Sciences, Technologies et Numérique](#).

Les dossiers de candidature doivent être déposés en ligne au plus tard le **15 décembre 2025 à 23h59**, à l'adresse suivante : <https://recrutement.unchk.sn>.

Appels à candidatures - JRI* 2025

Concours de projets innovants
"Sunu Innovation Challenge"

Appel à manifestation
d'intérêt

Envoy des candidatures à :
pied@unchk.edu.sn

Appel à communications
scientifiques

 **prolongation jusqu'au
08 décembre 2025 à 23h59**

Accéder
aux AAC ici ►



Intéressés par les métiers de l'Intelligence Artificielle et des Données ?

100%
Gratuit



Pour candidater

inscrivez vous gratuitement à notre
parcours d'accompagnement SIGUI

Lc.cx/SIG2511



Candidatures féminines encouragées



[in](#) [f](#) [@](#) [x](#) [y](#) [@forcensenegal](#)

[Candidater ici](#)

OPPORTUNITÉS

APPEL À CANDIDATURES

Recrutement de la
4^{ème} promotion de doctorants

*Vous êtes titulaire d'un Master 2 (ou équivalent)
avec au moins la mention « Assez-bien » ? Vous
désirez préparer une thèse ?*

Dépôt des dossiers sur en ligne sur

<https://admission.unchk.sn/>

Date limite : lundi 05 janvier 2026 à 23h59mn



Pour plus d'informations : ecoledoctorale@unchk.edu.sn
+(221) 76 555 26 82 ou +(221) 76 637 27 89



Cliquez ici
pour plus d'infos



Too nekk foofu la



Too nekk foofu la

[Candidater ici](#)



OPPORTUNITÉS

Appel à candidatures : Bourses de séjour de recherche pour jeunes chercheurs MOGPA 2026 de CAMPUS FRANCE

THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Cinq grands domaines de recherche sont éligibles :

- les sciences du système terrestre ;
- les sciences du changement climatique et la science de la durabilité ;
- la transition énergétique ;
- les enjeux sociaux des questions environnementales ;
- la santé humaine, animale et environnementale telle que définie dans le cadre de l'approche « une seule santé » (One Health)*.

Les approches innovantes favorisant les hautes technologies, pour les thématiques proposées ci-dessus, seront favorisées lors de la sélection.

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats doivent :

- Être titulaires d'un diplôme de doctorat depuis moins de 5 ans à la date de dépôt du dossier, c'est-à-dire avoir soutenu leur thèse entre décembre 2020 et décembre 2025 inclus ;
- Être exclusivement de nationalité étrangère (toutes les nationalités sont éligibles à l'exception de la nationalité française) ;
- Les candidats ne doivent pas avoir résidé en France plus de 90 jours entre le 12 septembre 2025 et le 12 décembre 2025.

[**Plus d'informations ici**](#)

Concours d'entrée à l'École de Formation des Avocats du Sénégal (EFA) - Session 2025

Ouvert

École de Formation des Avocats du Sénégal (EFA) - Ordre des Avocats du Sénégal

 12 décembre 2025
Il reste 28 jours

-  Niveau requis : Maîtrise en Droit, Master 2 en Droit ou équivalence
-  Lieu : La Maison de l'Avocat sise au 19, Boulevard de la République 1er Étage, Dakar
-  Places disponibles : 75
-  Frais d'inscription : 50 000 F CFA (Droit d'inscription)

Concours d'entrée à l'École de Formation des Avocats du Sénégal pour la Session 2025. Le nombre de places à pourvoir est fixé à **75**.
La formation a une durée ...

[Plus d'infos](#)

Concours Professionnel d'entrée à l'ENTSS - 1er Cycle (B1) et 2nd Cycle (A1) - Session 2025

Ouvert

École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS)



17 décembre 2025

Il reste 19 jours

- Niveau requis : Fonctionnaires (1er Cycle : B4, B3, B2 | 2nd Cycle : B1, A3, A2)
- Lieu : Scolarité de l'ENTSS, Rue de St-Louis X Avenue Cheikh Anta DIOP, Point E Dakar
- Frais d'inscription : 10 000 F CFA (Frais de dossier) + 200 F CFA (Timbre) non remboursables

Concours professionnels d'entrée à l'ENTSS ouverts aux agents de la fonction publique remplissant les conditions d'ancienneté requises pour les deux cycles. Le dépôt des dossiers doit se faire **par la ...**



[Plus d'infos](#)

OPPORTUNITÉS

UCAD / Ecole Doctorale ETHOS : Ouverture des candidatures en Thèse pour les étudiants nationaux et internationaux

Informations sur la formation / concours

Entreprise Formatrice : UCAD/ETHOS

Type de formation : Formation

Description de la formation / concours

Ouverture des Candidatures en Thèse

Ecole Doctorale – Etude sur l'Homme et la Société – ETHOS informe les étudiants nationaux et internationaux titulaires d'un Master, DEA, ou d'un diplôme équivalent de l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature en Doctorat dans les domaines suivants

Filières disponibles

- Sciences Sociales Appliquées au Développement (FLSH – IFAN)
- Éducation et Formation (FASTEF)
- Didactiques des Mathématiques (FASTEF)
- Société, Espace, Culture (FLSH – INSEPS)
- Société, Temps, Espace, Patrimoine (FLSH)
- Philosophie et Rationalité (FLSH)
- Sciences de l'Information, Documentation, Communication et Médias (CESTI/EBAD)
- Population, Développement et Santé (IPDSR)

Du 08 octobre 2025 au 31 janvier 2026

AVIS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Le Recteur de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) recrute pour le compte de l'Ecole supérieure Polytech Diamniadio, de l'UFR Sciences économiques et de Gestion (UFR SEG), de l'UFR Sciences et Technologies avancées (UFR STA), de l'UFR Technologies de la Communication numérique et de l'Audiovisuel (UFR TECNA) et du Centre de Formation aux valeurs universitaires et à la Pratique des langues, des enseignants-chercheurs dans les spécialités suivantes :

1. Diplômes requis

Master, DEA, Doctorat ou PHD en rapport avec les spécialités précitées ou tout autre diplôme admis en équivalence.

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes : • Une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UAM ; • Une lettre de motivation ; • Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ; • Les copies légalisées des diplômes et attestations, y compris celle du baccalauréat ; • Les tirés à part des publications scientifiques ; • Un exemplaire (ou résumé) du mémoire ou de la thèse ; • Les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (attestations des services faits) ; • 02 lettres de recommandation ; • Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ; • Tout autre document justificatif du CV.

3. Modalités et lieu de dépôt

Les dossiers (en format PDF) seront déposés uniquement en ligne sur la plateforme : <https://depot.uam.sn/per> au plus tard le 07 décembre 2025 à minuit.

Les profils des postes peuvent être consultés sur : <https://uam.sn/recrutement-per/>

APPEL À CANDIDATURES POUR L'ADMISSION EN MASTER
ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

L'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) lance un appel à candidatures pour l'admission en Master :

- Master en Audit et Contrôle de Gestion (ACG) ;
- Master en Banque-Finance (BF) ;
- Master en Management de Projets (MP) ;
- Master en Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;

Durée de la formation : deux (02) ans

Conditions d'accès : être titulaire d'une licence en Sciences de Gestion, sciences Économiques ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Coût de la formation pour la première année de Master : 801 500 FCFA

- Inscription : **200 000 FCFA**, comprenant les paiements du premier et du dernier mois (janvier et octobre) ;
- Mensualité : **75 000 FCFA / mois pendant 10 mois** ;
- Cotisation de l'amicale ISEM : **1500 FCFA/an**.

Modalités de candidature :

4. Dossier de candidature à déposer à l'UFR SEG auprès de l'assistante du Directeur de l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) ou l'antenne de l'UGB de Dakar, Sacré Cœur pyrotechnie, ou par mail à l'adresse suivante : isem@ugb.edu.sn, comprenant les pièces suivantes :
 - Demande adressée au Directeur de l'ISEM ;
 - Curriculum Vitae ;
 - Copie légalisée du diplôme de licence ;
 - Adresse complète (Téléphone, e-mail, Personne de contact) de l'organisation ayant délivré le diplôme de Licence présenté pour l'admission en master ;
 - Relevés de notes des Licences 1, 2 et 3 ;
 - Deux photos d'identité ;
 - Copie de la carte d'identité nationale.
4. Frais de dossier non remboursables d'un montant de **dix mille (10.000) francs**.

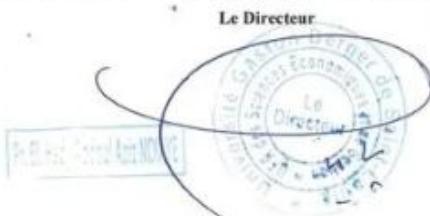
Dépôt de dossier : du 15 octobre 2025 au 06 janvier 2026 à 17H GMT.

Début des cours : 12 janvier 2026

Renseignements : E-mail : isem@ugb.edu.sn.

Téléphone : (+221) 76 549 52 74

Le Directeur





Le Ministre,

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE PAR LE FONDS D'IMPULSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (FIRST)
EDITION 2024-2025.**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), dans le cadre du financement par le Fonds d'Impulsion, de la Recherche scientifique et technique (FIRST), lance l'appel à candidature de l'édition 2025 pour la soumission de projets de recherche.

Le financement par ce fonds est destiné aux :

- équipes et institutions sénégalaises de recherche publiques ou privées travaillant dans des domaines identifiés comme prioritaires ;
- acteurs des secteurs publics ou privés du Sénégal qui mènent des activités relatives à l'innovation technologique, l'expérimentation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

1. Critères d'éligibilité :

1.1 Critères d'éligibilité des équipes de recherche

- les équipes de recherche doivent être constituées de chercheurs dirigés par un chercheur principal de nationalité sénégalaise ;
- les chercheurs doivent être rattachés à une institution de recherche basée au Sénégal ;
- le chercheur principal doit être titulaire d'un doctorat au minimum dans l'un des domaines ciblés par l'appel à projets.

1.2 Critères d'éligibilité d'un projet

- être d'un domaine ciblé par l'appel à projets ;
- être conduit au Sénégal ;
- avoir une durée d'exécution de trois ans au maximum ;
- avoir un budget d'un montant inférieur à 20 000 000 FCFA ;
- être soumis dans les délais indiqués dans l'appel ;
- être constitué de tous les documents requis.

Les projets seront évalués par un comité d'experts indépendants qui se basent sur des critères de pertinence, d'efficience, et de faisabilité pour sélectionner les projets.

Seuls les projets de recherche ayant obtenu un score technique minimal de 75/100 seront soumis à l'approbation du comité de validation.

1.3 Pièces constitutives du dossier de candidature

- Un Curriculum Vitae de chaque membre de l'équipe ;
- Le formulaire de soumission du projet dûment rempli ;
- Une lettre d'engagement de l'institution tutelle du chercheur principal porteur du projet dûment signée par l'autorité compétente ;
- Une lettre d'engagement dûment signée par chaque membre de l'équipe.

2. Modalités de candidature

a. Domaines prioritaires

Le fonds est destiné à soutenir, par la mise à disposition de subventions, les projets de recherche élaborés par des équipes appartenant à une ou plusieurs institutions, et qui interviennent dans les domaines prioritaires de développement socio-économiques bien identifiés par le MESRI à l'image du document de référence national dénommé Vision Sénégal 2050, notamment :

- la santé et la nutrition ;
- l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire ;
- la gestion des ressources naturelles, l'environnement et les changements climatiques ;
- les énergies renouvelables ; le gaz et le pétrole ;

- les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'économie numérique ;
- l'intelligence artificielle et la robotique.

NB : L'élaboration de projets collaboratifs pluridisciplinaires est encouragée tout comme les candidatures féminines, et les projets qui proposent des solutions à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

b. Retrait du formulaire de candidature

Le formulaire de candidature est disponible par téléchargement sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : www.mesr.gouv.sn à compter du **14 novembre 2025**.

c. Dépôt du dossier de candidature

Le formulaire dûment rempli (avec les pièces justificatives) doit être déposé, au plus tard, le **mercredi 14 janvier 2026 à 17h00**, délai de rigueur ;

- en **version papier, en deux(2) exemplaires**, à la Direction Générale de la recherche et de l'Innovation sise à la deuxième sphère ministérielle, Bâtiment A, 2^{me} Etage, et
- en **version électronique** à l'adresse e-mail suivant: first@mesr.gouv.sn

NB :

Pour toutes informations complémentaires, les candidats peuvent prendre contact avec **Monsieur Karamokho DRAME** (mouhamedra10@gmail.com; Téléphone : (+221) 77 164 40 45) ou **Monsieur Alioune Badara SY** (aliousy88@hotmail.com; (+221) 77 953 44 25).

POUR LARGE DIFFUSION



OPPORTUNITÉS

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

N° 0002287 /MÉSRI/SG/DB/DBE/add

Dakar le 11 NOV 2025

Le Ministre,

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation communique :

le Gouvernement de la Fédération de Russie met à la disposition du Gouvernement de la République du Sénégal, **cent trente (130) bourses** d'études pour l'admission des étudiants sénégalais dans les établissements russes d'enseignement supérieur au titre de l'année académique **2026-2027**.

Ces bourses sont réparties comme suit : cinq (05) places pour le ministère de la culture ; deux (02) places pour l'Agence fédérale de l'énergie atomique « Rosatome », treize (13) places pour le ministère de la santé et **cent cinq (105) places en libre distribution**.

Critères d'éligibilité :

- ❖ être de nationalité sénégalaise ;
- ❖ être titulaire du baccalauréat pour le cycle licence, de la licence pour le cycle master et du master pour le doctorat ;
- ❖ être âgé de moins de vingt-cinq (25) ans pour la licence, trente (30) ans pour le master et trente-cinq (35) ans pour le doctorat.

Les candidats intéressés doivent procéder à l'enregistrement des dossiers sur le site officiel : <https://education-in-russia.com/> jusqu'au **15 janvier 2026**.

Composition du dossier de candidature:

- 1) un formulaire du <https://education-in-russia.com/> dûment rempli, imprimé et signé avec une photo collée dessus ;
- 2) un consentement du candidat au traitement, à la transmission et au stockage des données personnelles dûment rempli et signé (versions russes et anglaises en un seul fichier) ;
- 3) une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation ou du dernier diplôme ;
- 4) les copies certifiées conformes des bulletins et relevés de notes des études antérieures ;
- 5) un certificat médical de visite et contre visite ;
- 6) un résultat du test sur l'absence de SIDA ;
- 7) un résultat du test sur l'absence de l'hépatite B/C et de la tuberculose et du VIH-HIV 1/2 datant de moins de 03 mois

- 8) une Copie du passeport dont la durée de validité doit être supérieure à 18 mois après expiration du visa (juillet 2026) ;
- 9) une (01) photo d'identité de bonne qualité (visage sur fond blanc) à coller sur le formulaire ;
- 10) une attestation de maîtrise de la langue russe (uniquement pour les étudiants en langue russe).
- 11) une **lettre de motivation** plus la liste des publications disponibles (facultatif) pour les candidats au doctorat

NB : Joindre à chaque document sa traduction en russe.

Chaque fichier doit être scanné de manière lisible et **nommé individuellement** avant d'être joint dans la plateforme. Ex : bulletin de ..., certificat de ..., copie passeport, etc.

Après la fin de l'inscription sur la plateforme (étape projet), il faut valider en envoyant la demande dans le système pour '**examen par la mission diplomatique**' avant le **15 janvier 2026**.

Un **format papier du dossier de candidature** est à déposer à la **Direction des Bourses**, 52 rue Saint Michel (Ex Docteur Thèze), en face Immeuble Centre Commercial la Rotonde, jusqu'au jeudi **22 janvier 2026, délai de rigueur**.
Tel : 33 920 11 11



PROGRAMME DE BOURSES FRANCE – SENEGAL : l'appel à candidatures 2026 est ouvert

Ce programme fonctionne grâce à un appel à candidatures, ouvert, inclusif et compétitif lancé chaque année et permettant aux candidats intéressés de déposer leurs candidatures de manière dématérialisée sur cette plateforme, avant la date de clôture de l'appel annuel.

Les candidat(e)s sont vivement encouragé(e)s à lire attentivement l'ensemble des informations qui sont disponibles sur ce site et en particulier les *Règles du programme* et des exemples de *questions fréquemment posées*.

Les dates à retenir :

- Lancement de l'appel à candidatures : octobre 2025 ;
- *Clôture et date limite pour le dépôt des candidatures : le 4 février 2026 à 17:00 (GMT) ;*
- Processus de sélection : février – avril 2026 ;
- Annonce des résultats : mai – juin 2026 ;
- Confirmations et mises en route : juin 2026.

[Plus de détails ici](#)



MERCI

